

maisons paysannes de la sarthe

PATRIMOINE RURAL, BÂTI ET PAYSAGER

**BARDEAUX
TUILERIES (SUITE)**

**DOSSIER :
LE CONFORT**

**LUMIÈRE
CHEMINÉES
TOILETTES
CUISINIÈRES
LITERIE
ÉVIERS
FRAÎCHEUR EN ÉTÉ**

ANNUEL - N°9 - 2024

Éditorial

Patrick DEJUST



Investissement personnel

Il est actuellement possible de trouver dans la Sarthe une vieille maison rurale à vendre, plus ou moins viabilisée, plus ou moins habitable, pour une somme presque dérisoire.

Presque dérisoire, si l'on tient compte d'un certain nombre de facteurs : la qualité architecturale, l'intérêt patrimonial et l'énergie déployée pour la bâtir : combien coûterait actuellement cette même maison, même en mauvais état, s'il fallait aujourd'hui la reconstruire avec des murs en pierre, une charpente en chêne, etc. ?

Mais nous vivons aussi à une époque où les travaux de restauration n'ont jamais été aussi coûteux, dépassant souvent le prix d'achat du bâtiment, qu'il faut multiplier par 2 ou 3, voire beaucoup plus dans certains cas.

Ainsi, lors de services-conseils, il m'est arrivé de voir des jeunes gens ayant acquis une ancienne ferme, mais ayant à peine les moyens de stopper sa dégradation. Loin de moi l'idée de les décourager, bien au contraire ! Mais comment faire ?

Je pense qu'il faut adapter sa pratique à ses moyens. Si je n'ai pas assez d'argent, il me faudra être patient et participer aux travaux pour en réduire le coût (auto-réhabilitation, entraide). Si j'ai davantage de moyens, il me faudra acquérir des connaissances, de façon à pouvoir discuter avec les professionnels. Dans tous les cas, il me faudra un investissement personnel.

Et je crois que c'est là où nous pouvons être particulièrement utiles, au niveau local, à « Maisons Paysannes » : par nos conseils, nos ateliers, nos revues, notre documentation, nous pouvons mettre le pied à l'étrier aux candidats restaurateurs, pour qu'ils dirigent correctement leurs travaux et, au besoin, qu'ils y participent.

Dossier : le confort

Nos maisons anciennes seraient froides, sombres et malsaines ? Evidemment, si l'air passe par dessous la porte, si le bistre et la suie ont noirci les murs et les solives, si l'humidité a été mal gérée, il y a sans doute un problème.

Mais en réalité, le bâti ancien peut parfaitement s'adapter à la vie moderne. Il possède même des qualités qui lui sont propres, telles que l'inertie de ses murs, sa capacité à réguler la vapeur d'eau, ses matériaux naturels exempts de polluants, son confort d'été incomparable.

Alors, comment faisaient les anciens ? Et jusqu'où peut-on aller dans les modifications, notamment thermiques, pour améliorer, sans risquer de dénaturer les qualités intrinsèques du bâti ancien et son esthétique ?

Ce numéro de notre revue propose des pistes. Le débat est ouvert !



Réunion (de la famille Servin) à Cogners vers 1950; on notera les éléments typiques de cette époque : cheminée, horloge, lit de coin, crucifix, calendriers, ampoule électrique avec son « monte-et-baisse », lampe « Pigeon »; photo : Marc Fougeray (1921 - 1961)

Bardeaux : départoirs et coutres

Richard FLAMANT

Dès qu'il s'agit de fendre du bois, une bûche, un rondin, un pieu, on songe à requérir une paire de coins, la masse ou le merlin, et à défaut la hache ou la cognée dont ce n'est définitivement pas l'usage normal. Pour le menu bois on peut se contenter de la hachette et même de la serpette. Hélas si la tâche est plus rude la tentation peut venir de porter des frappes plus ou moins lourdes à l'aide du premier marteau venu qui rapidement va massacrer l'acier, le déformer, le déshonorer.

Fendre droit fil

Ceci dit, deux métiers sont très attentifs et respectueux du bois droit de fil, ressource précieuse dont il s'agit de tirer le meilleur parti. Le *merrandier* est le premier des ouvriers qui livre au tonnelier de quoi fabriquer tonneaux, barriques et foudres. Il produit les *merrains* qui deviendront les douelles savamment ajustées pour une étanchéité parfaite. Outre les coins, il se sert du *départoir*, pour réaliser la fente idéale puisqu'elle suivra scrupuleusement le fil du bois de chêne.

L'*essentier* ou *bardelier*, le *tavillonneur* ont quant à eux le souci de couvrir l'habitation ou la grange avec ces sortes de tuiles en bois qu'ils nomment *bardeaux*, *tavaillons*, ou *shingle* pour la version anglophone. Ils ont à cœur de livrer un produit fini, aussi parfait que possible, prêt à la pose en toiture.

Le départoir

Le *départoir* est muni d'un œil large et conique, prolongé par une lame de section triangulaire (IMAGE 1 et à gauche dans l'IMAGE 2). C'est une sorte de coin large plutôt que long. Le manche doit être réalisé dans un bois résistant à la flexion. Hêtre, chêne conviennent, ils se tournent facilement et peuvent être finement polis, pour un certain confort. Personnellement j'utilise successivement les papiers abrasifs, le racloir et même une sorte de brunissoir qui achèvent de rendre lisse et brillant le bois abondamment nourri d'huile de lin. Un peu d'encaustique, pour encore plus de beauté et pour achever de protéger durablement le bois. Le plaisir de l'amateur.

Le poids des départoirs peut varier du simple au double selon le besoin et l'habitude. L'outil est appelé à recevoir les coups d'une mailloche en bois (IMAGE 1). Elle-même peut être une bûche sommairement munie d'une poignée, ou le produit élégant d'un tournage réalisé dans une essence difficile à fendre, acacia, hêtre, orme, prunelier, cormier...



IMAGE 1 – Fendre au départoir



IMAGE 2 – Départoir et coutre

Pour autant, on déniche des outils en vide-grenier bien plus sommairement emmanchés. Le bois est vermoulu, issu d'une branche rapidement adaptée au diamètre de l'œil, un coin en fer, une grosse vis ont été forcés pour bloquer aussi parfaitement que possible le manche. L'important n'est-il pas que le travail se fasse ?

Fendre des bardeaux

Le départoir, à bien comprendre le mot, sert à faire des parts. Nos voisins britanniques valorisent le chêne et le fendent en suivant les rayons du billon. Le billon, petite bille, est un tronçon d'un ou deux pieds ou d'un tiers de mètre (3 au mètre) que le bûcheron aura préparé dans les grumes les meilleures, sans nœud, de fil droit, sans fissure, sans piqure ni roulure. Il faut être vigilant et exigeant, notamment

en ce qui concerne l'équerrage des deux coupes et la régularité de la longueur. À défaut, une rectification à la scie de table ou à la scie radiale allongera mais achèvera la succession des opérations.

Le bois de châtaignier est sans conteste le bois idéal de nos contrées. Il est de croissance rapide et se fend facilement sitôt abattu. Après séchage ce ne sera plus le cas!

Le fendage sur quartier est la méthode traditionnelle (IMAGES 3 à 5).

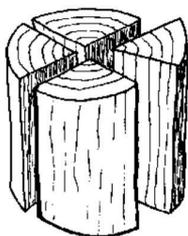


IMAGE 3 – Fendage en quarts

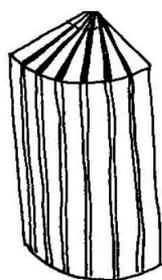


IMAGE 4 – Débit sur quartier (rayons)

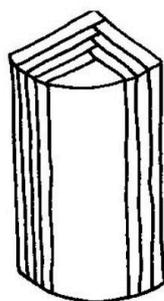


IMAGE 5 – Débit « sur quartier alterné »

Ainsi un billon de 40 cm de diamètre livrera des quarts de 20 cm, écorce et aubier compris. Le produit fini aura au mieux 15 cm de largeur. Un billon de 30 cm procure au mieux des bardeaux de 12 cm de largeur, et par largeur décroissante. On arrête le travail de fendage vers 5 cm pour ne

pas multiplier les bardeaux trop étroits qui ne garantiraient pas un recouvrement latéral suffisant; 2 cm étant la norme minimum qui assure l'étanchéité de la couverture.

Il appartient au fendeur de déterminer l'épaisseur qui sera celle du bardeau, autour de 10 mm, mais on peut fendre plus épais si la qualité de la couverture l'exige, plus fin si le bois est rare. Un triage en cours de production permet de repérer les bardeaux les plus larges et les plus épais, qui trouveront leur place dans la partie basse de la couverture, là où s'écoule toute l'eau de pluie.

La fente initiale sur quartier génère une sorte de bardeau imparfait, d'inégale épaisseur, en biseau pour tout dire. On conserve ces bardeaux effilés pour les utiliser à divers petits travaux de calage et de finition.

Cette activité procure, soyons positifs, quantité de copeaux, de petit bois, et quelques piquets et chevilles. Chaque bardeau sera, lors de la pose, muni d'une courte cheville, longue de 5 centimètres pour un diamètre de 10 millimètres. Les poseurs recommandent que le perçage ne soit pas réalisé dans le milieu car si le bardeau venait à fendre ils obtiendraient deux petites chutes inutilisables. On perce avec prudence, à l'aide d'une vrille, d'une cuillère ou d'une mèche. Autant qu'elles soient très correctement coupantes.

L'usage du clou à tête large, en cuivre, en acier zingué ou en acier inox est aujourd'hui préféré, pour le gain de temps réalisé. Un bardeau déjà un peu sec, et la malchance fera éclater le bardeau. Pester du haut de la toiture ne fait rien à l'affaire! Par mesure de sécurité, un cloutage toutes les trois ou quatre rangées consolidera la couverture contre les effets parfois brutaux du vent. Avec le temps, mousses et lichens viendront garnir les joints, une certaine patine qui aide aussi au maintien des bardeaux.

Le châtaignier choisi pour faire des bardeaux est vieux de 50 années, qu'il aura passé dans un taillis assez dense pour que le tronc soit droit, vertical, ayant rapidement perdu les branches basses. Les forestiers et propriétaires privés tendent à produire des grumettes aussi parfaites que possible, pour les livrer aux scieries. Quelques artisans fendeurs de bardeaux et des entreprises spécialisées et mécanisées sont également clients.

Il n'est pas rare de trouver des toitures de bardeaux accusant une centaine d'année et encore convenables. Un siècle c'est donc deux fois le temps nécessaire pour que, de la forêt, puisse sortir à nouveau le bois de la couverture à renouveler. Quoi de plus écologique ?

Le coutre

Le départoir ne requiert en principe aucun affûtage. Ce n'est qu'un coin mais qui peut toutefois recevoir un certain aiguisage, suffisant pour lever quelques copeaux. Ce rôle appartient en propre au coutre.

Le *coutre*, d'un mot latin qui a donné couteau, est l'outil à queue d'aronde (IMAGE 6) qui tranche le champ pour le-

ver écorce et aubier qui n'ont pas leur place en toiture. Les champs doivent en outre être parallèles pour faciliter une pose régulière à joint vif.



IMAGE 6 – Coultre

L'outil est lui aussi doté d'un œil conique et d'une lame déportée à droite ou à gauche. L'outil pour gaucher est rare, réalisé sur demande, particulièrement recherché par les collectionneurs. Exceptionnellement on croisera un coultre centré, à manier avec délicatesse car les doigts peuvent être meurtris par un contact avec le bois rugueux.

Qui dit outil tranchant dit *taillandier* : un métier spécifique qui met en œuvre des aciers résistants acceptant la trempe et un aiguisage durable. Le métier est celui d'un maître-ouvrier assez habile pour donner le profil triangulaire et le cintre de la lame. L'œil est fait d'un prolongement de la lame, mis en forme sur l'enclume. L'aide et l'appui d'une bigorne sont requis pour une parfaite exécution de cette boucle solide. Elle est soudée à chaud avec un appoint de borax (un sel de bore) qui aide au collage des parties portées à haute température. Dans la gamme des couleurs de l'acier chauffé, le métal devient éblouissant, c'est le « blanc soudant ».

À quoi sert la queue d'aronde ? Rappelons que l'aronde est le vieux nom de l'hirondelle dont la queue est fourchue... inutile d'en dire plus.

Ces deux pointes acérées ont au moins deux rôles : le premier consiste, après avoir piqué le billon, à le rapprocher de l'ouvrier. Le second permet de mettre en sécurité l'outil, fermement piqué dans le billon ou sur le billot. Une pointe unique passerait pour être suffisante. En fait non, car la seconde s'avère bien commode pour d'un geste de bascule aider à l'extraction de la pointe qui est fichée même très fermement. Et puis quelle élégance dans cette queue d'aronde !

Histoire de ces outils

La vitrine du musée de Troyes rend parfaitement compte des variations et adaptations autour du thème. De quoi se perdre en conjectures pour tenter de deviner quelle fut l'ergonomie recherchée. Quant à ce coultre peu commun (IMAGE 7), dont le manche est lui même courbe, comment le justifier ? Peut-être simplement une opportunité, une nécessité, une urgence ?



IMAGE 7 – Coultre au manche courbe

Ces outils sont anciens, ils portent parfois encore lisible la marque du taillandier. L'artisan imprime dans l'acier son nom et parfois celui de la ville où il exerce pour garantir son travail. La prudence le conduit parfois à redoubler, voire à tripler ce marquage, histoire de dissuader un concurrent qui tenterait de substituer une nouvelle marque. Exceptionnellement, quatre chiffres (1875), semblent indiquer une date historique (IMAGE 8), postérieure à la guerre contre les prussiens, et à la Commune de Paris. Cette date est, selon wikipédia, celle du début de la commercialisation du borax venu de la « Vallée de la mort », célèbre désert californien. Possible, mais difficile d'être affirmatif puisque découvert sur un seul outil, et que personne dans le petit monde des collectionneurs de coutres n'a jamais pu confirmer.



IMAGE 8 – Date sur un coultre

Toujours est-il que ces coutres ont été fabriqués au XIX^e siècle, au plus tard, si l'on considère que la couverture en bardeaux est une pratique qui a rapidement décliné avec la diffusion de l'ardoise d'Anjou. La fabrication d'outils neufs ne s'imposait plus. Si l'on connaît quelques outils portant les traces d'usure liée à la succession des affûtages, la plupart semblent dans un état proche du neuf.

Nuançons, la corrosion et le piquage par la rouille ont parfois mordu sévèrement les aciers. Il faut alors une patience de

rémouleur pour restituer un biseau continu et une planche brillante. Les abrasifs modernes et le matériel électro-portatif sont à manier avec prudence pour ne pas déstructurer l'acier en le portant à trop haute température, ce qui ne manquera pas d'arriver si on insiste le long du tranchant. Cette couleur bleue qui apparaît sera le signal qu'il est déjà trop tard.

Quelques rares artisans français fabriquent encore les outils traditionnels propres au métier de la charpente, comme la *besaiguë*. Aucun, a priori, ne propose de coutres à l'ancienne. Il est possible d'acquérir une sorte de départoir fabriqué de manière expéditive par soudure à l'arc électrique d'un bout de tube sur un plat rapidement meulé pour créer un biseau (IMAGE 1). Rien de bien séduisant pour les quelques dizaines de dollars ou de livres demandés au débutant que je fus.

Prise en main du coutre



IMAGE 9 – Bruno Grondin : position pour le maniement du coutre

La prise en main du coutre : quelques explications pour qui voudrait utiliser avec efficacité et en sécurité un outil bien affûté. Le manche peut atteindre 50 cm de longueur, parfois plus, parfois moins, sans raison évidente, sans gain certain. La main sera placée au plus près de l'œil, donc au contact de l'acier, négligeant en quelque sorte le bois du manche, ce qui peut surprendre. On douterait presque qu'il soit utile (IMAGE 9).

On connaît un coutre au manche en bois tourné qui a reçu comme une sorte de décor, un marquage annulaire carbonisé par frottement. À supposer qu'il puisse servir de jauge, il indiquerait la largeur d'un bardeau, voire sa longueur.

Lorsqu'on entreprend de dresser les champs d'un bardeau, on peut se contenter d'utiliser quelques centimètres du tranchant de la lame. Pourquoi alors un outil qui peut atteindre 30 centimètres ? Pourquoi un outil spécialisé quand une hachette rend un service presque correct ? Un outil ancien et

notablement usé, accusait ainsi une inflexion remarquable au milieu de la lame ; une preuve d'un long usage s'il en est.

Avec un peu de pratique, on en vient à apprécier cette longueur. Le tranchant près de l'œil permet un travail posé. Dans un premier temps, l'outil est placé à l'endroit choisi, puis l'ensemble outil plus bardeau est soulevé juste assez pour qu'en retombant s'amorce la fente. Le travail posé met à profit toute la masse de l'acier et du manche. Il apporte une certaine sécurité.

L'autre extrémité se prête facilement aux finitions tout en finesse. On lève ainsi quelques copeaux, c'est un travail lancé, la lame est animée d'un mouvement de bascule. Il est prudent de tenir les doigts de la main gauche loin du plan de coupe. En pratique on se saisit du bardeau par sa partie supérieure, les doigts en position verticale, en retrait et donc à l'abri. La partie médiane offre les deux possibilités, travail posé et travail lancé dans une routine rapide, car il faut produire une centaine de bardeaux pour espérer couvrir un mètre carré de toiture. Une heure de travail s'est écoulée, le quota n'est pas toujours atteint.

Les défauts du bois peuvent être corrigés. Un nœud sera toléré s'il reste attaché et hors du futur pureau, cette portion qui sera exposée aux intempéries. Un bois légèrement vrillé peut exiger quelques instants et un travail très attentif pour produire un bardeau assez plan. Le coutre permet cette rectification. La *plane* et le *banc à planer* ou *banc d'âne*, sont requis pour un travail plus intensif. L'ouvrier distingue rapidement s'il doit ou s'il peut dans un temps réduit sauver un bardeau médiocre. Il y a place pour le second choix, mais il ne saurait coûter plus cher à produire que le bardeau de premier choix.

Pose des bardeaux

Pour le prestige du propriétaire, la couverture en bardeaux accepte une certaine forme de décor. Le pureau recevra donc une découpe en pointe ou en ogive, et souvent un biseau. Ces formes seront combinées avec goût. Le *paroir* du sabotier facilite cette mise en forme qui doit être régulière, rapide à exécuter, et adaptée au décor souhaité. L'essentier sarthois, Bruno GRONDIN, s'applique à présenter les variations qu'il propose à sa clientèle ou aux curieux qui s'attardent sur son stand (IMAGE 9). Je dois à ce pédagogue patient mes premiers bardeaux.

La pose des bardeaux exige un soin particulier pour garantir l'étanchéité et la solidité de la couverture. Le triple recouvrement est de mise. Le pureau exposé voit donc sa hauteur limitée au tiers de la longueur du bardeau, soit environ 10 centimètres. La cheville forme crochet, elle repose sur une latte. L'art du couvreur consiste à déterminer l'espacement des lattes et l'emplacement de la cheville pour que les bas de bardeaux soient proprement alignés. Comme son collègue le couvreur en ardoises, il reporte les intervalles à l'aide d'un compas dûment réglé d'après la mesure du pureau. L'apparence sera celle d'un travail maîtrisé pour autant

que la longueur des bardeaux est constante. L'emplacement de la cheville sera déterminé en tenant compte de la largeur du liteau. La distance entre perçage et haut du bardeau sera donc aussi et nécessairement une constante.

Rappelons que le fendage sur quartier conduit à la production de bardeaux dont la largeur est comprise entre 4 et 12 centimètres. Celui qui a l'habitude de la pose de l'ardoise ou de la tuile sera peut-être surpris d'avoir à combiner ces bardeaux, pour les utiliser tous et parvenir à un aspect visuellement homogène. Le travail avance plus vite si l'on sélectionne les bardeaux les plus larges, mais rapidement ne subsistent que ceux plus étroits. Heureusement la pratique et le coup d'œil aidant, on garnit la toiture rapidement, sans défaut de pose. Au pire, il suffit d'un instant pour revenir en arrière et reprendre en mieux.

Le rang de doublis, les arêtières, les noues, le faitage, imposent de garder à l'esprit que l'étanchéité de la couverture est l'objectif et la preuve d'un travail parfait. Le doublis suppose de recouper à la longueur de deux pureaux les bardeaux qui supporteront la seconde épaisseur. Une latte forte, au profil en trapèze, ou planche de rive, renforce la ligne d'égout. On donnera aux bardeaux du doublis quelques cinquante millimètres de porte-à-faux afin de projeter la pluie qui ruisselle loin de la toiture ou vers la gouttière.

Les arêtières imposent de donner du biais au bardeau et de l'accompagner, de l'appuyer, sur une pièce d'approche devenue une sorte de trapèze. Il est amplement plus facile de commencer par traiter les arêtières, pour ensuite garnir les grands pans. Un détail d'importance : d'un rang à l'autre, le rang de gauche viendra par dessus le rang de droite, puis inversement. Ainsi les infiltrations inopportunes seront maîtrisées.

Les noues peuvent être la hantise du couvreur puisqu'elles concentrent l'eau sur une sorte de chenal à l'étanchéité a priori non garantie. Passons sur toutes les astuces à base de tôle zinguée, de cuivre, de bande bituminée, de silicone... pour préférer une pratique discrète qui ne requiert aucun matériau supplémentaire : alors que la pose courante des liteaux ou des tasseaux impose une stricte horizontalité pour déterminer un écoulement perpendiculaire, on imaginera de remonter de quelques centimètres le liteau à l'approche de la noue. À peine perceptible, cette modification géométrique est suffisante pour modifier sensiblement le cheminement de l'eau, qu'elle écarte et renvoie vers le pan plutôt que vers la noue.

La couverture d'un manoir sarthois, à Challes (IMAGE 10), en illustre parfaitement l'élégante mise en œuvre. Un chanfrein vient en outre adoucir les extrémités de tous les bardeaux.

Le faitage donne son fini à la toiture. S'il est une ligne singulière où se portera le regard, c'est bien elle. Elle se doit d'être parallèle aux lignes générales de la toiture mais aussi d'inspirer confiance car d'elle dépend la pérennité de l'en-



IMAGE 10 – Une couverture à Challes

semble. Comme pour la ligne de doublis, une double couche de bardeaux sera clouée sur une planche robuste. Les bardeaux effilés trouvent une utilisation judicieuse, ils seront recouverts de bardeaux standards, larges autant que possible, parfaitement d'équerre.

Le bois, l'outil, l'ouvrage sont autant de savoirs et de savoirs-faire, un patrimoine sans aucun doute. L'amateur, s'il est patient et attentif, peut facilement s'approprier ces gestes ancestraux. Ces dernières années on a heureusement pu voir ces tuiles en bois regarnir toitures et pans de bois, comme dans la « cité Plantagenêt ». En Sarthe, de nombreux édifices, manoirs, églises, patrimoines modestes ou prestigieux sont à nouveau couverts comme jadis du matériaux le plus écologique qui soit, léger, élégant et suffisamment durable pour justifier une dépense raisonnable.

Sources des illustrations

- Alain Rocheron, pour les IMAGES 3, 4 et 5, issues de l'article [1],
- Richard Flamant, pour les autres images.

Références

- [1] Alain ROCHERON, « Fiche n° 3 : les bardeaux dans le Haut-Maine & Vendômois », in : *Fiches techniques MPPF Sarthe*, 2014.

Les dernières tuileries-briqueteries du Perche sarthois : Les Saules à Avezé et La Roche à Soultré

Sylvie LEMERCIER

Animatrice de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire du Perche Sarthois

Dans l'article sur les tuileries-briqueteries du Perche sarthois publié dans la revue 2023 (n° 8), nous avons évoqué les tuileries-briqueteries, de leur développement à la fin du Moyen Âge jusqu'à leur déclin au tournant du xx^e siècle.

La diminution de la demande locale, l'isolement géographique de la plupart des sites de production et surtout la concurrence des briqueteries industrielles, capables de produire rapidement de grandes quantités grâce à des équipements modernes (machines et fours) ont eu raison des briqueteries traditionnelles.

Cependant, au lendemain de la seconde guerre mondiale, il reste encore quatre briqueteries en fonctionnement dans le Perche sarthois : Les Épineaux, à la limite de Rouperrou-le-Coquet et Saint-Cosme-en-Vairais ; Le Feigner à Coudrecieux ; Les Saules à Avezé ; La Roche à Soultré.

Le maintien des Épineaux et du Feigner s'expliquent peut-être par le fait que ces établissements appartenaient à de grands domaines, le château de Bonnétable pour le premier et le château de la Pierre pour le second. Aussi, le nombre important de fermes composant ces grandes propriétés laisse supposer des besoins en briques et en tuiles qui ont pu contribuer au maintien de la production plus longtemps qu'ailleurs.

Néanmoins, la tuilerie-briqueterie des Épineaux s'arrête définitivement dans les années 1950 et celle du Feigner en 1966. Aujourd'hui, ces deux sites ne conservent aucune trace de ces activités, si ce n'est le toponyme « La Tuilerie » aux Épineaux et de nombreuses briques estampillées *Rouperrou (Sarthe)* et *Le Feigner Coudrecieux* dans l'architecture locale.

Nous nous attachons ici à présenter la tuilerie des Saules à Avezé et La Roche à Soultré afin de comprendre comment elles ont pu se maintenir durant une bonne partie du xx^e siècle.

La tuilerie des Saules à Avezé

Avezé a compté quatre tuileries-briqueteries différentes, la plus anciennement connue [1] est celle de La Touche, localisée à proximité de la route Paris-Nantes (actuelle RD 323). Une autre a existé dans le bourg. Les deux dernières, La Petite Pannerie et Les Saules, étaient situées sur le

plateau argileux à 3,5 km environ au nord-ouest du bourg et à quelques centaines de mètres l'une de l'autre.

Nous ne connaissons pas précisément l'origine de ces quatre tuileries, mais au xix^e siècle, elles ont toutes appartenu à la même famille dont le premier membre connu est Marin-Etienne GUÉRIN¹. Recensé à la Pannerie à Avezé² en 1806, il vit périodiquement dans cette commune au cours de sa vie. En 1823, il obtient l'autorisation d'implanter une tuilerie [3] sans que soit indiqué le lieu mais il s'agit probablement de la tuilerie des Saules qui apparaît sur le cadastre de 1826 à son nom.



IMAGE 1 – Vue générale du site depuis l'entrée

Par la suite, il possède la tuilerie de La Touche, fondée par un certain Jacques VERDIER en 1815, dont il déclare la démolition d'un four en 1856. Entre-temps, le 9 juin 1838, Marin-Etienne GUÉRIN obtient l'autorisation de créer la tuilerie de La Pannerie, peut-être pour son gendre Jacques René Grégoire RICHARD. À cette époque, La Pannerie compte parmi ses occupants sa fille Marie³, et son mari, Jacques-René-Grégoire RICHARD, signalé un an plus tôt, au moment de son mariage, tuilier à Charbonnière. De leur union naîtront six enfants. En 1850, parmi les habitants de

1. 26 oct. 1785, Saint-Germain-de-la-Coudre – 7 fév. 1869, La Petite Pannerie à Avezé. (Les informations généalogiques relatives aux détenteurs des tuileries d'Avezé émanent des recherches de Ryan DIOMI [2].)

2. Dans la documentation du xix^e siècle, les vocables « La Pannerie » et « La Petite Pannerie » sont utilisés, cela s'explique par la construction de plusieurs maisons sur le chemin, mais le lieu où se trouvait la tuilerie subsiste aujourd'hui sous le nom de « La Pannerie ».

3. Marin-Etienne GUÉRIN a eu 5 enfants, deux d'un premier mariage avec Marie-Madeleine VANNIER : Marin (1814-?) et Marie (1816-1876) et trois de son second mariage avec Anne-Louise BOIS (1790-1856) : Marie-Louise, Louis-François et Alexandre.

La Pannerie, on compte également l'un des fils de Marin-Etienne GUÉRIN, Louis-François, qui travaille pour les tuileries de son père.



IMAGE 2 – Ancienne maison sur le site de la tuilerie

La génération des petits enfants de Marin-Etienne est déterminante dans le maintien du patrimoine familial et de l'activité des tuileries d'Avezé. En effet, les cinq fils du couple RICHARD-GUÉRIN sont tous tuiliers mais ils semblent avoir exercé leur métier dans différents endroits puisqu'ils sont recensés en tant que tels dans plusieurs communes des environs, au Theil-sur-Huisne et à la Chapelle-du-Bois notamment. Trois d'entre-eux épousent les filles de leurs oncles maternels, nées GUÉRIN du second mariage de Marin-Etienne : Adrien-Ernest RICHARD épouse Eugénie-Esther⁴, Henri-Auguste RICHARD épouse Julie-Virginie et Alexandre-Luc RICHARD épouse Marie-Alexandrine.



IMAGE 3 – Bâtiment agricole situé de l'autre côté de la route d'accès. Il illustre la variété des briques et tuiles produites sur place

Cette génération parvient à consolider le patrimoine familial grâce à ses mariages consanguins et ce malgré les difficultés que connaissent les tuileries dans la seconde moitié du XIX^e siècle. À l'image de tous les établissements de l'époque en Perche sarthois, les tuileries d'Avezé ont une activité saisonnière, elles sont donc associées à l'activité agricole qui procure une autre source de revenu. Aussi Marin-Etienne

4. Le fils d'Adrien-Ernest, Ernest-Émile, né en 1906, exploite la tuilerie de La Pannerie avant sa fermeture en 1947 [4].

GUÉRIN a légué à ses descendants, en plus des tuileries, un patrimoine constitué de terres et de maisons à Avezé, dont l'exploitation compense l'activité chaotique des tuileries.

En 1873, Adrien-Ernest exploite une tuilerie dans le bourg. Qualifiée « de peu d'importance », elle est alors indiquée comme la seule en fonctionnement à Avezé [5]. Puis deux décennies plus tard, la fabrication de tuiles et de briques semble avoir disparue puisque les statistiques d'Avezé en 1891 [6] ne recensent aucune industrie dans la commune. Ainsi l'exode rural, la baisse des besoins, la concurrence industrielle semblent avoir eu raison de l'activité tuilière d'Avezé. Mais cet arrêt n'est pas définitif puisqu'au début du XX^e siècle, la tuilerie de La Pannerie fonctionne à nouveau sous l'égide d'Adrien-Ernest RICHARD puis de son fils Emile-Ernest qui en sera le dernier tuilier. En outre, Alexandre-Luc RICHARD relance probablement la tuilerie dès le début du XX^e siècle puisqu'une halle est construite en 1902 [7], mais c'est leur fils Alexandre-Auguste RICHARD (1877-1930) qui donne un nouvel essor à la tuilerie quelques années plus tard.

La relance de la tuilerie par Alexandre-Auguste Richard au début du XX^e siècle

Alexandre-Auguste RICHARD épouse Marie-Augustine SEGOUIN en 1905 à Avezé, elle est la fille d'un cultivateur, propriétaire de la ferme de Fougerolles. Après leur mariage, ils s'installent à la tuilerie des Saules et reprennent la tuilerie dont ils commercialisent les produits sous leurs deux noms « Richard-Segouin », ce qui laisse penser, malgré l'absence de source à ce sujet, qu'en se mariant, Marie-Augustine apporte un capital à la tuilerie des Saules (IMAGE 4). Fidèle à la tradition locale, le couple conserve l'activité agricole, qu'il développe. La ferme comptera jusqu'à 120 hectares de terres et de bois à Avezé et dans les communes limitrophes.

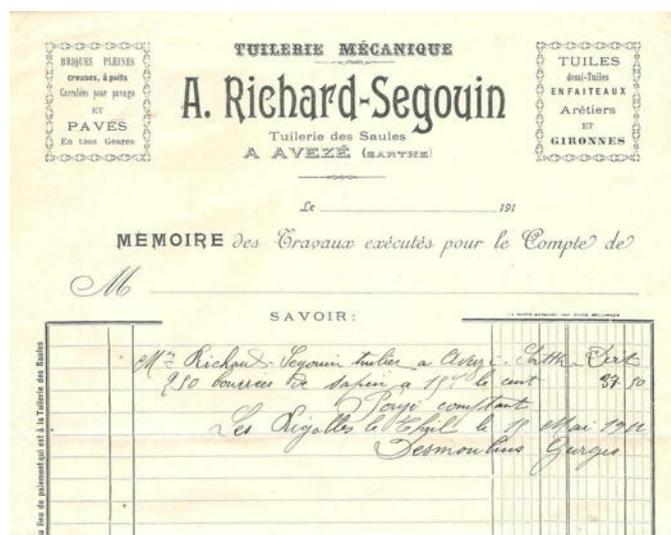


IMAGE 4 – Mémoire de travaux effectué pour la tuilerie Richard-Segouin en 1911

Parallèlement, Alexandre-Auguste, très entreprenant, installe sur place une scierie mécanique et modernise la tuilerie. Au début de son mariage, il rationalise et mécanise le proces-

sus de fabrication. Ainsi dans les années 1907-1908, il fait l'acquisition d'un moteur à gaz pauvre d'occasion (IMAGE 5), d'un gazogène neuf, d'une pompe à eau et d'autres matériels nécessaires à leur installation auprès de la société parisienne des moteurs Charron. Ces équipements permettent de faire fonctionner la scierie et de rationaliser la production de la tuilerie en actionnant un broyeur-malaxeur. Leur installation a nécessité la transformation des bâtiments existants sur le site, ainsi que des dépenses très importantes, y compris auprès de nombreux fournisseurs et artisans locaux : maçons, charpentiers, serruriers, quincaillier. De cette époque date l'aspect de la grande halle conservée.



IMAGE 5 – Salle de la machine à gaz pauvre

L'activité de la tuilerie connaît une nouvelle dynamique jusqu'à la première guerre mondiale mais la mobilisation du patron et des ouvriers entraîne l'arrêt de l'activité. À son retour, Alexandre-Auguste la relance sur la base des évolutions techniques précédentes mais d'après les travaux de Ryan DIOMI, il peine à recruter de la main-d'oeuvre. Néanmoins, la tuilerie fonctionne avec une vingtaine d'ouvriers dont 6 belges. Alexandre-Auguste meurt à 53 ans, le 7 octobre 1930.

Vers l'arrêt définitif de la tuilerie

Entre temps, sa fille unique (prénommée comme sa mère : Marie-Augustine) avait épousé en 1929 un cultivateur originaire des Étilleux : Charles Honoré Adolphe Léon SAUSSEREAU (1904-1982). Ce dernier, installé à la tuilerie dès son mariage, reprend l'entreprise de son beau-père. Il apprend le métier de tuilier sur le tas et s'appuie sur le personnel de son beau-père pour faire fonctionner la tuilerie tout en conservant la ferme.

Hormis le remplacement du gazogène en 1937, Charles-Honoré n'apporte pas d'évolution technique à la tuilerie jusqu'à la seconde guerre mondiale pendant laquelle il est mobilisé. À son retour, il reprend l'activité de la tuilerie avec une dizaine d'ouvriers. La tuilerie produit une grande variété de tuiles (plates, faîtières, chatières, demi-rondes, etc.) et de briques (briques de parement, quarts de rond, demi-ronds, de bordures de jardin, de couvertures de mur,

de caniveaux, de pavages, briques creuses pour cloison, briques belges, etc.), à la demande (IMAGE 6).

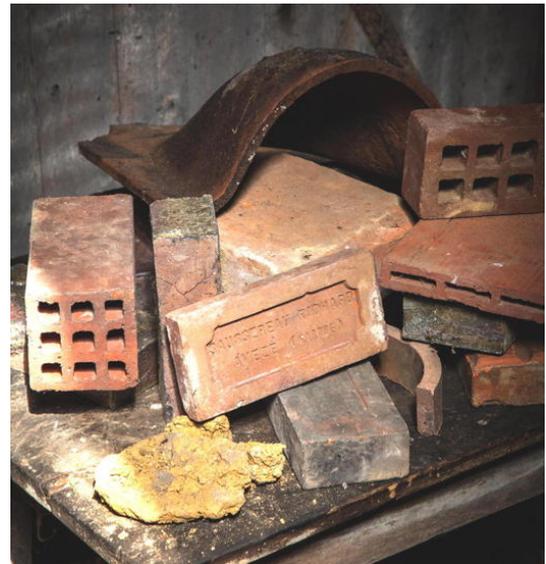


IMAGE 6 – Échantillon de pièces produites sur le site

Cependant, la tuilerie n'est plus très rentable et Charles-Honoré a des problèmes de santé, ce qui le conduit à cesser l'activité de la tuilerie en 1962, pour se consacrer uniquement à l'agriculture. En 1978, le couple SAUSSEREAU-RICHARD s'installe dans sa maison au 30 avenue de la République à La Ferté-Bernard. Charles-Honoré Adolphe meurt le 14 octobre 1982 à Chartres et son épouse Marie-Augustine décède en 1999.



IMAGE 7 – Vue aérienne de la tuilerie en 1982

Entre-temps, la tuilerie, inventoriée par le ministère de la Culture dans les années 1970, est inscrite Monument historique en 1986 parmi les tout premiers sites industriels protégés, ce qui n'empêche pas la dégradation des bâtiments dans les décennies qui suivent, avec notamment la disparition du hangar qui protégeait le four de gauche et la destruction partielle de celui-ci. Elle est léguée, selon la volonté des époux SAUSSEREAU, à la Fondation des orphelins apprentis d'Auteuil, qui la revend en 2005 à un agriculteur : Thomas BLOT. Ce dernier a entrepris d'importants travaux de restau-

ration des bâtiments en 2013 sous l'égide des Monuments historiques. Il ouvre ponctuellement le site, avec l'aide de l'Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine d'Avezé.

La tuilerie de la Roche à Soultré

La tuilerie de la Roche a été fondée en 1819 à Soultré, à un kilomètre du bourg, sur le chemin conduisant de Montfort-le-Rotrou au Breil-sur-Merize, par Louis Marie Jean Charles BUSSON dit DE LA GROIE⁵. Il achète en 1817, pour 120 000 francs, la terre de La Roche à Soultré où il crée un établissement industriel deux ans plus tard [8]. En 1821, il sollicite plusieurs autorisations, qu'il obtient, pour implanter 3 fours à chaux et à tuiles, ainsi que 2 fours à pots, au motif que l'argile est propre à faire de la faïence susceptible de concurrencer les productions de Rouen et Nevers.



IMAGE 8 – La tuilerie de la Roche à Soultré sur le cadastre de 1836. On distingue dans le carrefour la cité ouvrière en partie construite et à l'arrière, les bâtiments industriels

Ces demandes montrent l'ambition de leur dépositaire et le caractère expérimental de cette fondation puisque les fours à pots existent en 1828, mais cette production spécifique ne perdure pas dans les décennies suivantes. En effet, en 1842, Julien-Rémy PESCHE indique dans son dictionnaire [9] l'importance de cet établissement comprenant plusieurs fourneaux à brique et chaux dans lesquels sont produits annuellement « plus de 200 000 carreaux ou pavés, pour la fabrication desquels on emploie une forte presse à balancier, et 1 800 000 tuiles et briques de première qualité; il s'y cuit de 4 500 à 5 000 barriques de chaux dont celle, dite grasse, est employée, de préférence aux travaux de navigation de la Sarthe, l'analyse en ayant fait reconnaître sa supériorité ».

La pierre calcaire et l'argile sont extraites à proximité du site. Les fours sont alimentés par le bois de la propriété et les pins plantés sur les anciennes landes environnantes. La production est écoulée principalement dans le canton de Mont-

5. Né au Mans le 5 décembre 1773 dans une famille de la bourgeoisie d'affaires mancelle, il épouse Julie-Marie DURIVAU en 1817. (Documentation Michel YVON.)

fort, ainsi que dans ceux du Mans et de La Ferté-Bernard. Monsieur BUSSON DE LA GROIE cherche visiblement à innover et à être à la pointe du progrès industriel puisqu'il obtient à l'exposition départementale de 1836 une médaille de bronze pour la production de tuiles légères, propres à remplacer l'ardoise.

Julien-Rémy PESCHE signale également la création des maisons du hameau de La Roche, où sont logés les ouvriers de l'usine au nombre d'une centaine.

Au cours des décennies suivantes la tuilerie de La Roche poursuit son essor. Elle est indiquée dans l'enquête industrielle cantonale de 1848 [10] comme la plus importante du département. Elle profite du développement des travaux de voirie et de génie civil pour lesquels ses produits (chaux et briques) sont utilisés et acheminés par la route puis par le réseau ferré. Jean-Charles BUSSON dit DE LA GROIE meurt dans son château de La Roche, le 15 juillet 1857.

Ses descendants conservent la tuilerie de La Roche, puisque celle-ci est signalée comme propriété de Mademoiselle BUSSON DE LA GROIE en 1861 [11], mais l'usine est désormais affermée. En 1873 [12], elle est exploitée par la veuve BOUTROUX avec 20 ouvriers permanents. La tuilerie comprend alors 5 fours d'une capacité de 18 m³ chacun, 4 grandes halles de séchage dont une à étage, 6 hangars en planches et 2 machines à broyer, à manège. Mme BOUTROUX loue aussi une partie du château de La Roche situé à 500 mètres de l'usine. Vers 1880-1883 [6], l'usine est achetée par Alfred SARCÉ, propriétaire à Yvré-le-Pôlin. L'usine est exploitée depuis 1878 par Arthur LANGLAIS pour 12 ans. L'équipement et l'outillage semblent restés inchangés, si ce n'est l'ajout de 2 machines à mouler à bras. Il s'agit toujours de fours traditionnels à feu intermittent.



IMAGE 9 – La tuilerie de la Roche au début du 20^e siècle

L'évolution de la tuilerie de la Roche au 20^e siècle

D'après les recensements de population [13], en 1906, la tuilerie est exploitée par Denis HENRY, d'abord potier à Prévelles où il est né, puis à Connerré, avant de s'installer au hameau de La Roche à Soultré comme patron tuilier. La tuilerie passe ensuite, avant 1921, à Louis RAGOT qui est pro-

priétaire exploitant et habitant du hameau de la tuilerie. Les fours traditionnels ont été remplacés à une date inconnue par un four tunnel, peut-être par ce dernier ou son prédécesseur.



IMAGE 10 – Le carrefour de la tuilerie de la Roche vers 1930

D'après les anciens salariés de la tuilerie⁶, au sortir de la seconde guerre mondiale la tuilerie est reprise par le gendre de Louis RAGOT, époux de sa fille Paulette, M. NICOUD. Il la revend en 1961 à Jacques LEPelletier, originaire d'une famille de briquetiers de Carantan dans la Manche qui a exploité, suite à une alliance matrimoniale, la poterie DROUARD à Cérans-Foulletourte, avant de la revendre pour racheter la tuilerie de la Roche. La production de la chaux et des briques pleines aurait été arrêtée par M. NICOUD dans les années 1950.



IMAGE 11 – Pavé (tomette) estampillé tuilerie de la Roche (Sarthe)

Dès son arrivée, Monsieur LEPelletier modernise le site et rationalise la production. L'argile est toujours extraite à proximité du site, sur la commune de Nuillé-le-Jalais. L'équipement, composé de broyeur, malaxeur, machine à extruder et coupeur, est alors électrique. Les séchoirs à air libre sont remplacés par un séchoir au fuel dès 1962. Un système de wagonnets, existant également à la tuilerie des Saules, permet de déplacer la production sur le site. Dès la reprise de La

6. Témoignages recueillis en 2014 auprès de Jean-Claude LECOMTE, salarié de 1965 à 1998, de M. GAZON, salarié de 1960 à 1981 et d'Yves PASQUIER, salarié de 1963 à 1974.

Roche, un four Hoffmann à feu continu et à voûte mobile est construit en deux étapes (IMAGE 12). La première tranche du four, chauffée au charbon, est inaugurée en 1963 puis la seconde en 1965, avec le passage au chauffage au fuel. La production, consistant surtout en briques creuses et plâtrières de toutes sortes, y est acheminée par un pont roulant. Dans les années 1970, M. LEPelletier, dont la famille s'était spécialisée dans le négoce de matériaux au Mans et avait ouvert une centrale à béton, lance la fabrication de poutrelles préfabriquées en béton. L'entreprise s'appelle alors « Briqueterie et préfabrication de la Sarthe ».



IMAGE 12 – La construction du four en 1963. Sur les murs en construction venait se poser une voûte mobile à l'aide d'un pont roulant qui permettait également le chargement du four et le défournement



IMAGE 13 – La carrière d'extraction de l'argile située près du site sur la commune de Nuillé-le-Jalais en 1963. L'argile était extraite à la pelle mécanique, le transport s'effectuait avec 2 camion GMC récupérés de l'armée américaine

Dans cette grande période d'évolutions techniques et économiques il y a une cinquantaine de salariés, mais l'entreprise connaît des difficultés de recrutement et doit faire appel à une main-d'œuvre étrangère portugaise, algérienne et tunisienne. La tuilerie de la Roche est alors réputée parmi les plus importantes de France.

Puis dans les années 1970 l'entreprise connaît des dif-

ficultés suite au premier choc pétrolier, car elle nécessite 25 tonnes de fuel par semaine, ce qui génère un surcoût important de production. Cependant, Jacques LEPELLETIER cherche à pallier ces difficultés et à innover en construisant un troisième four plus moderne et performant. Mais les frais engagés sont très importants, et après les premiers essais non concluants il stoppe définitivement l'activité et ferme le site en 1981.

À la fermeture, les fours fonctionnent en continu. L'entreprise compte encore 42 salariés travaillant en 2 équipes, 9 heures par jour et 5 jours et demi par semaine. Certains habitent encore au hameau de la tuilerie dont M. LEPELLETIER a vendu les maisons dans les années 1960. Aujourd'hui, du site de production il ne reste que les hangars, rachetés par les transports ROBINEAU, et une partie de la cité ouvrière. L'alignement de maisons route du Breil a été détruit vers 1985.

Conclusion

Les tuileries des Saules et de la Roche sont toutes deux nées dans le premier quart du XIX^e siècle. Toutefois le profil de leur fondateur est très différent, Marin-Etienne GUÉRIN est issu d'une famille de journaliers [14] tandis que M. BUSSON DE LA GROIE est issu de la bourgeoisie d'affaires mancelle. On ne sait pas comment le premier acquiert des terres à Avezé et se lance dans les tuileries, mais force est de constater qu'il parvient à développer plusieurs tuileries fonctionnant au gré des opportunités. La situation du second est très différente, il s'agit d'un bourgeois entreprenant, avec des capacités d'investissement et d'innovation qui lui permettent de développer très rapidement son affaire sur un site combinant de nombreux avantages : abondance et qualité des matières premières (calcaire et argile), ressources en bois, proximité des voies de communication, le tout probablement soutenu par un réseau de relations favorable à la diffusion de sa production.

L'étude de ces tuileries permet de comprendre leur maintien plus longtemps qu'ailleurs. Dans le cas de la tuilerie des Saules, la transmission au sein de la même famille sur cinq générations, qui a permis de consolider le patrimoine familial, a été déterminante. La famille RICHARD a ainsi pu pallier les aléas de l'activité de la briqueterie par le développement de l'agriculture. De plus, l'union d'Alexandre-Auguste RICHARD et de Marie-Augustine SEGOVIN est une étape cruciale à un moment critique pour les tuileries. Cette alliance semble s'accompagner d'un apport de capital dans l'entreprise qui a permis à Alexandre-Auguste RICHARD une modernisation de la tuilerie sur laquelle repose l'activité jusqu'à son arrêt définitif en 1962.

La tuilerie de La Roche a, quant à elle, pu franchir le difficile cap du début du XX^e siècle grâce à la réputation de ses produits. Par la suite, l'importance de l'entreprise et son rachat par la famille LEPELLETIER, par sa capacité d'investissement et son positionnement dans le négoce de matériaux, ont permis d'en faire une entreprise industrielle performante

dans les années 1960. Cependant, le choc pétrolier des années 1970, combiné aux évolutions technologiques et économiques rapides, se révélèrent insurmontables, entraînant la fermeture de la dernière tuilerie du Perche sarthois en 1981.

Sources des illustrations

- CEMJIKA-Perche Sarthois 2016, pour les IMAGES 1, 2, 3, 5 et 6,
- Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine d'Avezé, pour l'IMAGE 4,
- Région Pays de la Loire, Inventaire général du patrimoine, Denis Pillet, pour l'IMAGE 7,
- Archives départementales de la Sarthe, PC 348/007, pour l'IMAGE 8,
- Collection privée, pour les IMAGES 9 et 10,
- Collection privée, cliché Perche Sarthois, pour l'IMAGE 11,
- Collection Yves Pasquier, pour les IMAGES 12 et 13.

Références

- [1] Archives départementales de la Sarthe, 5 M 247 (demande d'autorisation pour son installation en 1815).
- [2] Ryan DIOMI, *La tuilerie des Saules à Avezé (1826-1962)*, Mémoire de master, Université du Maine, 2016-2017, sous la direction d'Hervé Guillemain.
- [3] Archives départementales de la Sarthe, 5 M 199.
- [4] Archives départementales de la Sarthe, 18 J 800 photographies Paul Cordonnier-Détrie.
- [5] Archives départementales de la Sarthe, 2 P 1582, carnets de brevets industriels.
- [6] Archives départementales de la Sarthe, 45 AC 26.
- [7] *Inventaire du canton de La Ferté-Bernard*, Ministère de la Culture, Paris, 1983.
- [8] Archives départementales de la Sarthe, 1 S 715 (d'après l'enquête sur les carrières de 1842).
- [9] Julien-Rémy PESCHE, *Dictionnaire topographique, historique et statistique de la Sarthe*, Le Mans, 1829-1842, 6 volumes.
- [10] Archives départementales de la Sarthe, 1M1 art 86-1.
- [11] Archives départementales de la Sarthe, 4Q 10/48, p. 149.
- [12] Archives départementales de la Sarthe, carnets de brevets industriels, 2 P 1582.
- [13] Archives départementales de la Sarthe, 2 MI 289-75.
- [14] Archives départementales de l'Orne, 3 E 394 / 247-30, registres paroissiaux, acte de baptême de Marin-Etienne Guérin.

Confort ?

Patrick DEJUST

« **Confort : mot récent issu du latin confortare (dans le sens de reconforter), passé du français à l'anglais, puis revenu chez nous avec le sens que l'on connaît actuellement, c'est-à-dire un état de bien-être physique et matériel** » [1].

La recherche de bien-être est propre à l'homme, c'est un des moteurs de son évolution, mais cette notion de confort, au sens actuel, est une préoccupation récente. Les gens prenaient ce qui existait, selon leur condition. Le plus important était de se protéger et de subvenir au mieux à ses besoins vitaux (manger, s'habiller, se distraire).



IMAGE 1 – Louis Le Nain, « Famille de paysans dans un intérieur », environs de 1642, Musée du Louvre

Avec les évolutions technologiques et la mise à disposition d'objets facilitant la vie (cuisinières, machine à laver, ordinateurs, etc.), le confort a petit à petit été assimilé à la possession d'objets de toutes sortes, rendus parfois artificiellement nécessaires par la société de consommation.

À quoi tenait le confort des ruraux autrefois ? Sans doute pour une bonne part à la qualité de leur habitat. Et il y avait d'énormes disparités. Au XIII^e siècle, le poète RUTEBEUF¹ se plaignait de ses côtes « *qui ont l'habitude de la paille, mais un lit de paille n'a rien d'un lit* ». Parfois hélas, encore aujourd'hui, le carton remplace la paille sur les trottoirs de nos villes².

Le confort, comme la richesse, ne se jauge pas face à ceux qui sont loin de nous dans le temps ou dans l'espace. Il s'éva-

lue en se comparant à son entourage. Ce n'est pas toujours pertinent parce que notre jugement est faussé du fait que l'on a naturellement tendance à envier son voisin et à toujours vouloir plus. Certains vivent mieux dans la sobriété plutôt que dans l'abondance ; ils sont non-conformistes.

Mais revenons à l'habitat

A-t-on une vision réaliste de la façon dont étaient logés la majorité des gens autrefois ? Ce que nous voyons actuellement, ce sont les constructions qui ont résisté au temps, souvent les mieux bâties. Les maisons les plus fragiles, celles qui étaient faites de bois, de végétaux et de terre n'ont pas résisté. À ce sujet, les documents sont rares et les quelques enquêtes anciennes se contredisent parfois. Ainsi, en Bretagne, quelques voyageurs ont laissé leurs impressions, très négatives, et une sinistre réputation « *cabute sans jour, pleine de fumée... Il faut l'avoir vu pour se faire une idée de leur dénuement... misérable hutte... état de misère indescriptible...* ». À l'inverse, dans les archives concernant l'habitat paysan de la seigneurie de Corlay située en centre Bretagne, les maisons paysannes apparaissent cossues et même imposantes [2].

La première description de la maison du paysan est donnée en 1568 par Noel DU FAIL³ : la maison du « drôle » est construite de terre et bois, couverte de paille et de jonc. Les premières représentations nous parviennent par le nord, et pour la France par la Lorraine avec les représentations de CALLOT⁴ dans les années 1620.



IMAGE 2 – Jacques Callot, « Les misères et malheurs de la Guerre », 1633 : pillage et incendie d'un village

La Bruyère parle des paysans français comme « *d'animaux farouches qui se retrouvent la nuit dans des tanières* ». Au XVII^e siècle, la maison du pauvre est mal connue ; elle reste sans

1. Poète français du Moyen Âge, né en 1245 et mort en 1285.

2. D'après Danièle ALEXANDRE-BIDON, historienne, spécialiste du Moyen Âge.

3. Écrivain issu d'une famille de moyenne noblesse rurale, né vers 1520 à 10 km au sud de Rennes, mort en 1591.

4. Né en 1592, mort en 1635 à Nancy.

doute dans la continuité des cabanes du haut Moyen Âge, avec un toit descendant presque jusqu'à terre porté par des murs en clayonnage.



IMAGE 3 – Albert-Emile Prisse d'Avennes (1799-1877), « Aspect de la lande de Vaugautier, commune de Parigné-l'Évêque », 1845

Les murs en dur et les charpentes équarries et assemblées restent un luxe réservé à une petite aristocratie locale (paysans laboureurs, notables, prêtres, petits officiers, artisans, meuniers...).



IMAGE 4 – Maître de Wavrin, « Scène d'intérieur dans un logis noble »

Comment et à quelle vitesse est-on passé de la tanière, de la loge, à la maison maçonnée ? Toujours est-il qu'il faut attendre la seconde moitié du XVIII^e siècle, de 1770 à 1830 pour qu'apparaissent la majorité des maisons rurales qui donnent à la campagne française son caractère et sa diversité.

Cette importante activité de construction subit un ralentissement autour des années 1790 du fait de la période révolutionnaire ; elle s'achève avec l'exode rural consécutif à la révolution industrielle. Malgré cette dynamique constructive, une forte inertie empêche un changement rapide et les paysans français vivent encore nombreux dans des cabanes de l'an mil, et ceci jusqu'au milieu du XIX^e siècle. En 1831, une maison sur trois n'a qu'une fenêtre ou pas de fenêtre, le jour venant de la porte ouverte. Il y avait de fortes disparités régionales, entre la partie nord-est de la France, mieux lotie, et le reste du territoire, principalement l'ouest et le sud [3].

Dans la Sarthe, la situation était-elle un peu meilleure du fait de la coutume du Maine, plutôt égalitaire pour les petites gens ? Peut-être. L'obligation de cuire le pain au four banal est rapidement tombée en désuétude, ce qui a facilité la vie des paysans. Les exigences seigneuriales ont sans



IMAGE 5 – Albert-Emile Prisse d'Avennes, « Un coin d'intérieur d'après nature dans la lande de Parigné-l'Évêque », 1845 (Si Prisse d'Avenne a pris soin de représenter cette scène, c'est qu'elle paraissait déjà exceptionnelle au milieu du XIX^e siècle)

doute beaucoup influé sur les conditions de vie au niveau local. Les rares témoignages, tel celui de Louis SIMON, étamier à La Fontaine-Saint-Martin, un temps maire de sa commune, nous donne une idée du niveau de vie d'un petit notable du temps de la Révolution, frugal et sans luxe [4]. Les quelques éléments de confort des maisons rurales anciennes conservées sont toujours les mêmes : la cheminée avec son four à pain, les rares ouvertures qui laissent passer la lumière, l'évier qui permettait d'évacuer dehors les eaux usées, quelques niches et placards, le mobilier modeste (les lits notamment) et dehors le puits indispensable pour l'accès à l'eau, souvent commun à plusieurs familles...

Voyons plus en détail, dans les pages qui suivent, certains de ces éléments caractéristiques de nos maisons anciennes.

Références

- [1] *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, sous la direction de Alain REY.
- [2] Jean LE TALLEC, *L'habitat rural en Centre-Bretagne aux XVII^e-XVIII^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2005, <https://books.openedition.org/pur/11710>.
- [3] Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Histoire de l'architecture française*, éditions du patrimoine, tome 2, De la Renaissance à la Révolution, pages 26 à 28 et 449 à 452.
- [4] Anne FILLON, *Louis Simon, étamier, 1741-1820 dans son village du Haut-Maine au siècle des lumières*, Thèse, CUEP, Le Mans, 1982, directeur de recherches : J.-M. Constant.
- [5] Philippe GRÉGOIRE, *La vie au village au temps de Louis XIV*, ITF imprimeur, 2017.
- [6] René PLESSIX, *Paysans du Maine*, Editions Horvath, 1986, pages 50 à 60 (page 53, témoignage du capitaine Béraud en 1842).
- [7] *Habitat rural et cadre de vie*, Archives et Documents Sarthois, 1981, dossier n° 10.

L'éclairage des maisons anciennes

Patrick DEJUST

Vous voulez beaucoup de lumière, de grandes baies vitrées ? Alors, n'achetez pas une maison paysanne, vous allez la détruire !

Cette injonction un peu provocatrice traduit une réalité que nous constatons tous les jours. De nombreuses maisons de campagne sont défigurées sans vergogne par des propriétaires inconscients, sous prétexte de manque de lumière.

Les maisons anciennes avaient de petites fenêtres

Ce qui était important autrefois, c'était de se prémunir du vent et des intempéries. Les petites fenêtres (IMAGE 1) permettaient de limiter les entrées d'air. Elles étaient équipées de moyens rudimentaires : volets de bois, peaux tendues, toiles cirées ou papier huilé.



IMAGE 1 – Maison XVIII^e à Parigné-l'Évêque, avec deux petites fenêtres et une plus grande, percée plus tardivement

L'architecture rurale a toujours été dépendante des matériaux disponibles localement et de l'évolution des techniques. La fabrication du verre et la difficulté à se le procurer ont conditionné la taille des ouvertures.

Plus on remonte dans le temps, plus les maisons étaient modestes et plus les fenêtres étaient petites (IMAGE 2).

La fabrication du verre

Le verre, tel que nous le connaissons actuellement n'est apparu que très tardivement. Les romains l'utilisaient déjà pour fermer les ouvertures des plus riches demeures. Le vitrail coloré est apparu dès le haut Moyen Âge dans certains édifices chrétiens. Mais c'est à partir du XIII^e siècle qu'il s'est développé en accompagnement de l'évolution de l'architecture religieuse, pour réaliser les chefs-d'œuvre romans et gothiques que nous admirons actuellement.



IMAGE 2 – Maison modeste ancienne avec une petite fenêtre

À cette époque, on utilisait la technique du verre soufflé. Le verrier soufflait une bulle cylindrique, coupait les extrémités, fendait le cylindre et le déroulait après une nouvelle cuisson. Il obtenait ainsi une petite feuille à peu près rectangulaire.

Un autre procédé consistait à n'ouvrir qu'une seule des extrémités de la bulle de verre pour obtenir une sorte de disque plat par un rapide mouvement de rotation. Ces verres étaient maintenus par des baguettes de plomb rainurées pour former un vitrail.

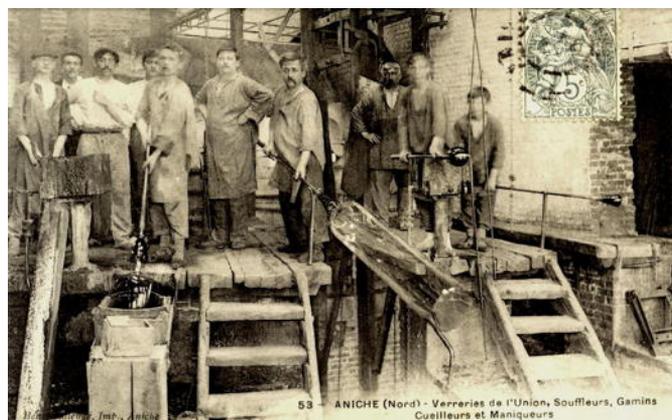


IMAGE 3 – Aniche : soufflage du verre

À partir du XIV^e siècle, le vitrail évolue avec l'apport, notamment, de nouvelles couleurs et de la « grisaille ». Il se rapproche de la peinture sur panneau, mais perd de sa singularité. Au XVII^e siècle, le vitrail tombe en désuétude ; les vitres blanches, ornées seulement d'une bordure colorée à l'émail

ou au jaune d'argent, lui sont préférées. Il réapparaît avec brio au XIX^e (néo-gothique) et redevient inventif un peu plus tard avec l'art nouveau.

La technique a peu évolué de la fin du Moyen Âge au XVIII^e siècle. Les verreries, d'abord itinérantes, se sédentarisent. Les verres à vitre sont soufflés en cylindre (IMAGE 3), ce qui permet des vitrages plus grands. Les cylindres sont coupés aux extrémités, refendus, transportés dans un autre atelier, aplatis dans un four après avoir été ramollis (IMAGE 4), refroidis, de nouveau recuits dans le but d'être refroidis progressivement, puis enfin recoupés aux dimensions choisies à l'aide d'un diamant (IMAGE 5).

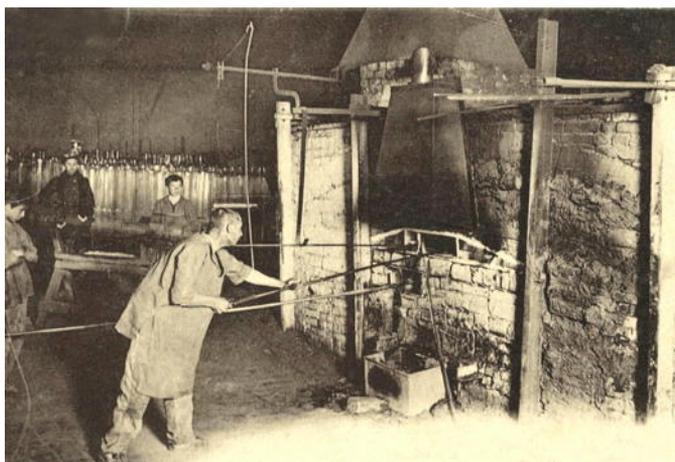


IMAGE 4 – L'étendage correspond à l'action de ramollir le verre pour le mettre à plat dans le four



IMAGE 5 – Coupage du verre à vitre

Un autre procédé apparaît en 1698, au château de Saint-Gobain : Lucas DE NEHOU met au point le coulage sur table (coulée sur table), redécouvrant ainsi une technique qui avait déjà été utilisée par les romains (Pompéi). Au XIX^e siècle, l'industrialisation et le perfectionnement des procédés (coulage, étirage ou flottage) vont accroître la demande et consommer énormément d'énergie, d'abord le bois puis le charbon.

À partir de 1920, les procédés du laminage et de fonte en continu vont permettre la production de grands vitrages jusqu'à aboutir aux productions actuelles.

Les fenêtres des belles demeures s'améliorent en apportant plus de lumière

Le verre était donc compliqué à produire et extrêmement cher. Les maisons modestes n'en avaient pas. Il était peu répandu dans l'architecture civile jusqu'au XV^e siècle, même chez les nobles.

Les choses changent progressivement sous l'ancien régime. Les fenêtres des châteaux et maisons bourgeoises s'agrandissent, mais conservent de petites vitres. À la fin du XVIII^e siècle, les châssis deviennent ouvrants et non plus fixés dans la maçonnerie (IMAGES 6, 7 ET 8) ; le verre se répand vers le logement aisé.



IMAGE 6 – Château-l'Hermitage : petite fenêtre, grande fenêtre et imposte avec petits carreaux



IMAGE 7 – Logis XVIII^e

Il a fallu attendre le XIX^e siècle pour que l'emploi des vitres se généralise. Apparaissent alors partout les fenêtres à 6 carreaux, les impostes, et parfois le vitrage de la partie haute de la porte fermière (IMAGES 9, 10 ET 11).



IMAGE 8 – Domfront-en-Champagne : petites vitres pour la fenêtre, mais déjà un peu plus grandes pour l'imposte



IMAGE 11 – La Ferté-Bernard : grandes fenêtres à imposte pour cette belle maison bourgeoise



IMAGE 9 – Saint-Gervais-en-Saosnois : belle demeure XVIII^e, avec quelques repercements plus tardifs et changement des menuiseries



IMAGE 12 – Jauzé : le côté nord de la maison ne possède pas de fenêtre



IMAGE 10 – Ruperroux-le-Coquet : simple maison de bourg

Un mode de vie transformé

Il est difficile de se représenter la vie de nos aïeux dans une modeste maison paysanne, avec une porte en bois sans châssis et seulement une ou deux petites fenêtres situées au sud (IMAGE 12) et munies au mieux de petits carreaux.



IMAGE 13 – Tennie : les fenêtres de différentes dimensions donnent une idée de l'évolution de la façade, et donc de la maison

Les gens vivaient beaucoup dehors. Quand il faisait beau, le haut de la porte fermière était toujours ouvert. L'hiver la maison était un refuge contre les intempéries, il fallait être devant la cheminée pour se réchauffer un peu et occuper les soirées dans la pénombre d'une lampe à huile ou d'une chandelle.

L'électrification des campagnes a suivi de peu la démocratisation du verre et cela a tout changé.

Des fenêtres petites, mais efficaces

Les maisons anciennes n'avaient qu'une fenêtre par pièce, mais disposée la plupart du temps plein sud. L'hiver, au moindre rayon de soleil, la lumière pénétrait profondément dans la maison¹. L'été, au contraire, les rayons du soleil n'atteignaient pas la moitié de la pièce, si bien que quelque soit la saison, par beau temps, la luminosité était à peu près constante.

Le chaulage des pièces apporte la clarté

L'intérieur des maisons paysannes était systématiquement chaulé². Les enduits des murs étaient blanchis à la chaux ainsi que la totalité des plafonds : entrevous, poutre et solives (IMAGE 14). Même quand il faisait gris, le manque d'éclairément³ était compensé par une forte luminance⁴ due à la blancheur des badigeons de chaux⁵.



IMAGE 14 – Intérieur chaulé. À l'origine, la petite fenêtre avait six carreaux et la porte était pleine

1. Les fenêtres étaient plus hautes que larges, avec un rapport de 1,2 à 1,6.

2. L'autre gros avantage du chaulage est l'effet bactéricide. Les étales et autres dépendances étaient également chaulées.

3. L'éclairément est une quantité de lumière atteignant une surface réceptrice. Elle s'exprime en lux. Elle peut être mesurée par un luxmètre.

4. La luminance est une grandeur correspondant à la sensation visuelle de luminosité d'une surface. Elle s'exprime en candela/m². La luminance dépend de la quantité de lumière émise et de la nature de la surface éclairée. Plus la surface est claire et plus la luminance est forte.

5. La clarté amenée par le chaulage était parfois contrariée par les dépôts de suie provenant de la cheminée.

Adapter les maisons anciennes pour les rendre plus lumineuses

Même si les maisons traditionnelles n'étaient pas toujours aussi sombres que ce que l'on considère actuellement, le besoin de lumière est aujourd'hui plus fort qu'autrefois compte-tenu des diverses activités de la vie courante (détente, lecture, cuisine, etc.). La lumière est considérée comme un des critères importants du confort moderne. La « Fée Électricité » n'est finalement qu'un complément du « Roi Soleil ».

Alors comment adapter une maison ancienne pour la rendre plus lumineuse sans la dénaturer, sans modifier sa façade ?

Il faut tout d'abord s'inspirer des anciens en choisissant des couleurs très claires à l'intérieur de la maison. De nouvelles ouvertures pas trop grandes et bien proportionnées (inspirées de celles existantes) peuvent parfois être créées sur un des pignons ou du côté nord⁶. Si les combles sont aménagés, une petite lucarne et des fenêtres de toit discrètes⁷ seront nécessaires. Enfin, dans certains cas, une extension contemporaine bien intégrée à l'environnement pourra permettre d'aménager de plus grandes ouvertures.

Un bâtiment ne survit dans le temps que s'il est utilisé, qu'il garde ou non sa fonction d'origine. La pérennité des maisons anciennes dépend en partie de leur adaptation au confort moderne. Pour autant, le prétexte du manque de lumière ou du besoin d'isolation ne devrait jamais conduire à les dénaturer.

Crédits photographiques

- Frédéric Terrier, pour l'IMAGE 1,
- MPF, pour les IMAGES 2 et 7,
- verrerie-mousseline.org, pour les IMAGES 3 à 5,
- Inventaire, pour l'IMAGE 12,
- Patrick Dejust, pour les autres images.

Références

- [1] Dijon vitrerie, <http://www.dijon-vitrerie.fr>.
- [2] Infovitrail, <https://infovitrail.com/contenu.php/fr/d/---histoire-du-verre/211de779-703d-4d50-a392-746d9063d85b>.
- [3] Verrerie mousseline, <https://verrerie-mousseline.org>.
- [4] Wikipédia : histoire du verre, https://fr.wikipedia.org/wiki/Histoire_du_verre.

6. Côté nord : Fenêtres isolantes de rigueur !

7. Attention aux grandes lucarnes là où il n'y en a jamais eu. Cela peut provoquer un effet d'écrasement visuel de la maison. Il vaut mieux privilégier des fenêtres de toit pas trop grandes, ce qui ne modifie pas le volume, ou, si la maison s'y prête, une lucarne façon « gerbière ».

Une cheminée paysanne dans le Haut-Maine

Alain ROCHERON

Demandez à un enfant de dessiner une maison : même s'il habite avec sa famille dans un logement au sixième étage d'une tour moderne, son logis comptera un mur jaune ouvert de deux petites fenêtres, un toit rouge très pentu et, bien qu'un immense soleil rayonnant de chaleur brille tout là-haut, une cheminée bancale fumera inmanquablement d'un beau panache blanc sur les tuiles rouges.



IMAGE 1 – Un dessin d'enfant

La cheminée est le symbole même de la chaleur rassurante, de la communauté familiale réunie dans un bonheur tranquille et de l'apaisement des craintes frissonnantes véhiculées au long des siècles dans les histoires, les contes et les légendes.

Un seul mot pour deux fonctions

Étymologiquement, le mot a d'abord désigné une pièce munie d'une cheminée, puis soit l'âtre, soit la partie visible sur le toit évacuant la fumée.

Le vocabulaire usuel ne fait pas de distinction entre le foyer et la souche qui dépasse du toit de la maison (IMAGE 2). Mais dans notre propos, nous traiterons essentiellement de la partie intérieure, c'est-à-dire l'âtre, véritable âme du logis, le foyer.

« Cheminée » est issu du bas-latin *caminata*, participe passé de *caminare*, issu lui-même de *caminus*¹ (fourneau, âtre), du grec *kaminos* (four, fourneau) [1].

1. *Caminus* et non *camminus* (chemin), du gaulois *cammino* [1].



IMAGE 2 – Les deux acceptions du mot « cheminée »

Le feu, le foyer

Le mot « feu » est l'aboutissement du latin classique *focus* qui signifie « foyer où brûle un feu » [1]. En droit féodal, le « fouage » était l'impôt qui se payait par foyer. On constate ainsi comment le feu, le foyer ou l'âtre symbolisent et concrétisent très vite par glissement de sens l'unité fiscale utilisée pour l'imposition jusqu'au XVIII^e siècle.

Dans la Sarthe, le toponyme « l'Âtre » (l'âtre) est répété 213 fois, sans tenir compte de la graphie « l'Hêtre » qui est souvent une mauvaise transcription de ce mot. Il est soit mentionné seul, soit suivi d'un nom de famille. Par exemple, « l'Âtre-Girard » est le foyer où vit la famille Girard².

La maison et la chambre

Dans le Haut-Maine, la grande pièce à feu où se trouve la cheminée, d'une surface d'environ 30 m², était appelée « la maison », terme prononcé en dialecte *la mainson* ou *la mééson*. C'était la grande et souvent unique pièce à vivre de la famille. On y naissait, on y cuisinait, on y mangeait, on s'y réchauffait, on y dormait dans « le lit-de-coin », et on y mourait.

La pièce contiguë, généralement plus petite et dépourvue de cheminée, était nommée « la chambre ». C'était au début une pièce annexe sans communication avec la grande pièce, d'où les nombreux cas de portes géminées en façade extérieure. Cette pièce annexe n'avait jamais le sens moderne de « chambre à coucher ».

Les deux pièces furent réunies ensuite par l'intérieur en ouvrant une porte dans la cloison de séparation souvent en

2. « L'Âtre-Girard » est ainsi l'équivalent de « la Girardièrre », lieu habité par la famille Girard, ou de « la Girarderie », lieu où s'active la famille Girard. En Charente, on trouve l'équivalent « Chez-Girard » qui traduit plutôt « la maison de Girard » sans la notion de foyer ou de feu.

pan de bois. Parfois, beaucoup plus tard, fut installée une seconde cheminée plus petite dans cette seconde pièce, le plus souvent inspirée des cheminées bourgeoises du XIX^e siècle.

La cheminée : le feu domestique

La « cheminée principale », véritable meuble fixe monumental – nous laisserons de côté la petite cheminée tardive évoquée ci-dessus – était en général construite et inscrite en retrait dans l'épaisseur du mur pignon est ou ouest indifféremment, ce qui permettait d'économiser la construction trop élevée d'une souche extérieure.

Sans pieds-droits saillants le plus souvent, le fond de l'âtre ou « contrecœur » est en retrait de 17 à 20 cm par rapport à la surface du mur pignon de la pièce (IMAGE 3).

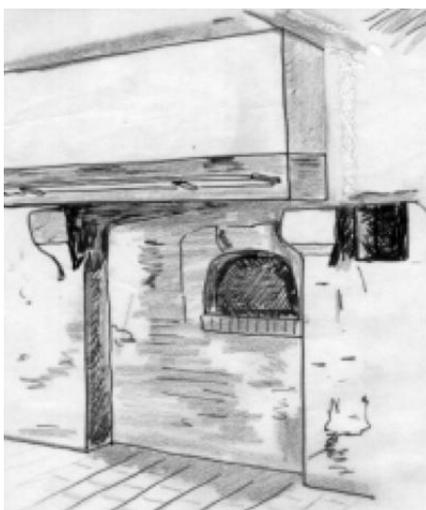


IMAGE 3 – Dessin d'une cheminée montrant le contrecœur en retrait

Sa « hotte » volumineuse repose sur un chassis de bois en forme de U, lui-même posé sur deux solides corbeaux en pierre qui traversent le pignon de part et d'autre.

Le manteau de la hotte traverse à la verticale le plancher encadré et limité par un « chevêtre » (ou « linçoir ») aménagé dans le solivage. Une tablette horizontale rajoutée sur le linçeau, souvent simple planche posée sur deux grosses chevilles de bois (IMAGE 4), servait d'étagère pour y déposer les objets les plus précieux à l'abri de l'humidité.

La cheminée est monumentale mais simple. Elle constitue le véritable centre de vie et l'âme de la maison.



IMAGE 4 – La tablette posée sur des chevilles

Les corbeaux

Le « corbeau » est une grosse pierre horizontale sur laquelle repose tout le poids du manteau et qui traverse l'épaisseur du pignon en débordant à l'intérieur comme à l'extérieur, afin de faire contrepoids lors de la construction du conduit.

Sur sa partie apparente à l'intérieur, il est plus ou moins ouvragé et décoré selon la mode de l'époque. C'est d'ailleurs le plus souvent ce qui permet de dater au moins cette partie essentielle de la maison.

Chronologiquement, on rencontre le plus souvent :

- le corbeau en quart de rond (IMAGE 5) qui apparaît dès le XIV^e siècle mais s'est perpétué durant tout le XIX^e,
- le corbeau à pyramide renversée avec moulure au XV^e et début XVI^e,
- le corbeau à pyramide renversée sans moulure et de forme plus ou moins élégante durant tout le XVI^e siècle (IMAGE 6),
- le corbeau en quarts de rond superposés, XVI^e - XVII^e (IMAGE 7),
- le corbeau à doucine allongée simple, XVIII^e (IMAGE 8).

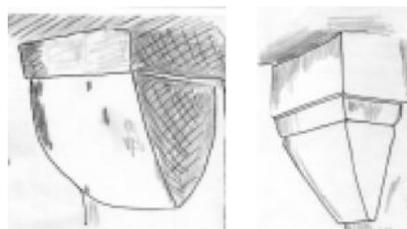


IMAGE 5 – Corbeaux en quart de rond



IMAGE 6 – Corbeaux à pyramide renversée, avec ou sans moulure



IMAGE 7 – Corbeaux en quarts de rond superposés



IMAGE 8 – Corbeau à doucine allongée simple

NB : Dans les cheminées simples, le corbeau consiste quelquefois en une grosse pierre à peine équarrie. Le matériau utilisé est la pierre la plus proche : globalement on trouve le calcaire dur oolithique plutôt à l'ouest, le grès roussard au nord-ouest et dans le Perche vendômois essentiellement, le tuffeau au sud, le grès à l'est, le grès fin dur au Mans et aux alentours.



IMAGE 9 – Corbeaux simples

Le chassis du manteau

C'est l'assemblage, particulièrement sophistiqué, à coupe d'onglet, de trois pièces de chêne corroyées à l'herminette et réunies en « U » très ouvert (IMAGE 3) :

- Le linteau de façade dont les dimensions varient autour de 200 cm de longueur, 20 à 27 cm de largeur et 15 à 18 cm d'épaisseur. Il est évidé en sifflet à l'intérieur afin d'initier la pente de la trémie ou avaloir. Il est le plus souvent muni de deux trous en façade afin d'y engager deux grosses chevilles qui supportent la tablette.
- Les deux retours pris dans le mur dont la longueur visible est d'environ 60 à 80 cm, de même largeur et même épaisseur que la pièce précédente. Ils reposent sur les corbeaux de pierre et traversent le mur pignon sur toute son épaisseur. Ils sont également évidés en sifflet pour initier l'avaloir. Une grosse pierre posée dessus à l'extérieur faisait office de contrepoids pendant la construction du pignon.

L'assemblage à tenons et mortaises de ces trois pièces de bois, très soigné et solide, est bloqué par une cheville de 20 mm de diamètre (IMAGE 10).

Le linteau du manteau se trouve généralement à hauteur d'homme, 165 cm à 180 cm, quelquefois beaucoup plus haut.

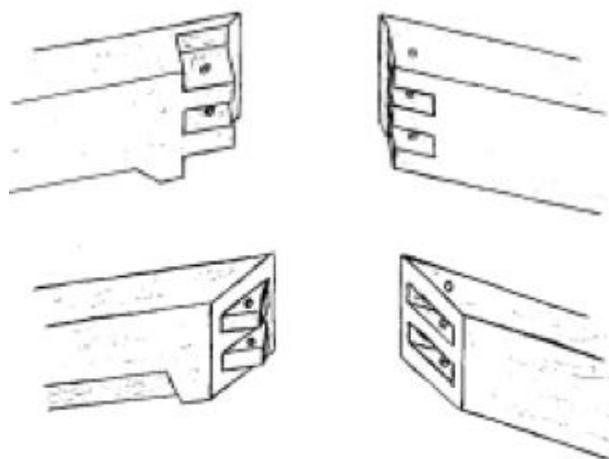


IMAGE 10 – Deux exemples d'assemblage particulièrement soignés à deux tenons et mortaises

Pour améliorer le tirage, on a souvent rajouté sous le linteau un coffrage, articulé et modulable afin d'accéder au four les jours de boulange (IMAGE 11).



IMAGE 11 – Coffrage articulé sous le linteau

La hotte

Sa paroi est généralement verticale. Cependant, celle des cheminées les plus anciennes est quelquefois inclinée (IMAGE 12).

L'enduit du manteau de la hotte arrive toujours au nu du chassis du manteau, le bois de celui-ci ne débordé jamais.

Le corbeau dépasse à droite et à gauche du chassis d'environ un tiers de la largeur de celui-ci, quelquefois davantage pour les plus anciens modèles qui servaient parfois d'étagères.



IMAGE 12 – La hotte inclinée d'une cheminée ancienne

On remarque sur l'IMAGE 13 la paroi verticale de la hotte, le corbeau type XVIII^e et son débordement latéral, ainsi que la gueule du four avec en haut sa patte de métal, qui sert à retenir « l'étoupa » (IMAGE 14), porte amovible en tôle.



IMAGE 13 – La gueule du four

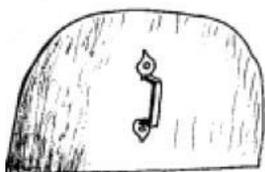


IMAGE 14 – L'étoupa et sa poignée



IMAGE 15 – Coffrage sous le linteau

Un coffrage sous le linteau était souvent rajouté, quelquefois articulé et modulable, quelquefois joliment ornementé comme sur ce bel exemple rencontré dans une maison du XVII^e siècle (IMAGE 15).

Le contrecœur

C'est la paroi verticale de pierre ou de briques noircie par le feu, inscrite dans le mur pignon d'environ 17 ou 20 cm.

Deux piliers montés en « chaînes d'angle » délimitent la largeur de l'âtre. Les pieds-droits saillants existent peu dans la construction paysanne. Seuls les châteaux, demeures nobles et manoirs possèdent des cheminées à pieds-droits saillants (IMAGE 16).



IMAGE 16 – Piedroits simple et saillant

La paroi du contrecœur a quelquefois du « fruit » entre le bas de la cheminée et le haut de l'avaloir, début du véritable conduit de la cheminée.

La « crémaillère » (IMAGE 17) est solidement fixée dans un crochet de fer rond scellé à environ 2 m ou 2,30 m de hauteur sur le fond du conduit.



IMAGE 17 – Une crémaillère

Détail important : le feu à l'origine se faisait sur le sol même de la « place ». Au début du XX^e siècle, un socle de brique a souvent été rajouté pour favoriser un meilleur tirage.

Le four à pain

Cet élément monumental de terre et de pierre (ou de brique) pourra faire l'objet d'un article spécifique. Rappelons néanmoins que la gueule du four en pierre (ou en brique), est fermée par un « étoupa » en tôle d'environ un millimètre d'épaisseur, retenu par une patte de fer et qui repose sur le rebord saillant de la sole. Une poignée verticale de fer plat est rivée sur la tôle (IMAGE 14).

La gueule du four et son seuil saillant de pierre dure (support de l'étoupa) se trouvent indifféremment à droite ou à gauche de l'axe du conduit.

La sole du four est située à une hauteur comprise entre 93 et 105 cm par rapport au sol de la pièce.

Le conduit

Il repose, dans sa partie visible (la hotte), à l'aplomb sur le chassis du manteau (IMAGE 3), ce dernier étant porté par les corbeaux. Sa masse de maçonnerie de pierre et chaux constitue, à l'intérieur, l'avaloir et à la même occasion la base porteuse du conduit vertical sur toute sa hauteur. L'intérieur de l'avaloir monte en se rétrécissant sur environ trois mètres, puis débouche sur le toit par la « souche » proprement dite. Il est indispensable que l'enduit intérieur soit en bon état, lisse et solide, pour des raisons de sécurité évidentes. (Ramonage annuel, attention!) Chaux naturelle exclusivement.

NB : il est recommandé de prévoir une trappe horizontale de tôle pivotante à l'intérieur du conduit afin de fermer celui-ci quand on ne fait pas de feu, afin de ne pas perdre les précieuses calories en hiver.



IMAGE 19 – Foyer surélevé

foyer trop élevé : l'effet de rayonnement si agréable sur les jambes n'est plus le même !

Restauration et adaptation

À une époque où le feu était destiné à faire bouillir la marmite, davantage qu'à se réchauffer toutes portes ouvertes été comme hiver, on ne se préoccupait guère du mauvais tirage de la cheminée et du refoulement quasi systématique de la fumée.

Mais les habitudes ont changé : nous désirons légitimement aujourd'hui un maximum de confort et nous nous calefeutrons en fermant portes et fenêtres pour garder la chaleur à la saison froide, ce qui est bien la moindre des choses.

Pour compenser le manque de tirage, il est absolument nécessaire de munir la cheminée de deux grosses arrivées d'air à la base du foyer (diamètre 20 cm), modulées par une grille de fonte qui peut être ouverte ou fermée à volonté.

Il est possible également de surbaisser le cas échéant l'avaloir de la hotte par l'adjonction d'un coffre d'une trentaine de centimètres recouvert éventuellement d'un bandeau décoratif (broderie, rideau, dentelle, etc.), voir IMAGE 18.



IMAGE 18 – Broderie décorative

En dernier recours, on peut remonter le foyer (IMAGE 19) sur un socle de briques à la hauteur demandée par le feu toutes portes et fenêtres fermées. (Veiller à retirer au socle environ 10 cm en tous sens par rapport à l'aplomb du linteau si on ne veut pas butter et trébucher à tous les instants et tomber dans le feu !)

N.B. Il n'est pas nécessaire de recourir aux trois solutions : les deux premières suffisent généralement. Se méfier d'un

Les objets du feu

Inventaire non exhaustif des « outils » de la cheminée :

- la « porte-oribus » et son « oribus », avant l'arrivée de l'éclairage : sorte de torche de résine fixée sur le contre-cœur,
- la « crémaillère », indispensable, fixée à environ 2,5 m de hauteur dans l'axe du conduit (IMAGE 17),
- les « chenets » et les « landiers », pour retenir les bûches et aérer le feu (IMAGE 20),



IMAGE 20 – Les chenets

- la « marmite », que l'on suspend à la crémaillère,
- les « poignées de fer » (« mains-de-fai »), pour saisir la marmite et son couvercle sans se brûler les mains,
- le « cagna », ou « cagna », petit réchaud à braise, posé au coin de l'âtre (IMAGE 21),



IMAGE 21 – Le cagna

- les « pincettes » et la « pelle »; souvent les pincettes faisaient office de tisonnier,
- la « poêle » à longue queue, et le « porte-poêle », suspendu à la crémaillère (IMAGE 22),

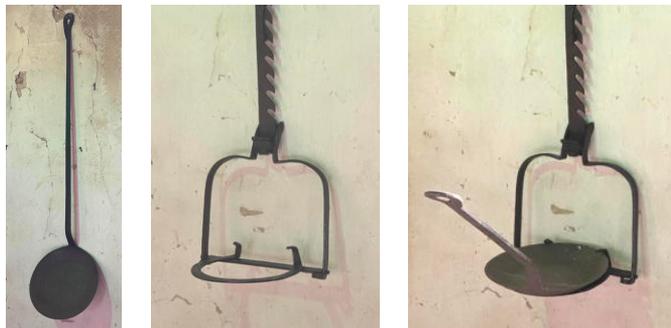


IMAGE 22 – Poêle et porte-poêle

- l'« étoupa », déjà mentionné (IMAGE 14),
- le « grille-pain » de fer forgé, pivotant ou fixe,
- le « grille-pomme » en terre cuite (ou fer forgé),
- les « grils »,
- le « soufflet » (IMAGE 23),



IMAGE 23 – Le soufflet

- le « trépied » pour faire mijoter ou tenir le repas au chaud,
- le « coin'au-bois » (prononcer la liaison), coffre à bois et à fagots rangé le long du mur; autrefois, les fagots (les « bourrées ») étaient jetés debout contre le mur pignon à côté de la cheminée,
- la « boîte à sel », en bois blanc noirci au noir de fumée et décoré de motifs géométriques, accroché sur un pilier de la cheminée,
- le « pare-feu » : très rare dans les demeures paysannes; les feux étaient en effet parcimonieux et on évitait surtout de brûler les essences qui projettent des étincelles, comme par exemple le châtaignier.

Éléments annexes

A l'extérieur droit ou gauche de la cheminée, côté « lit-de-coin », on remarquera souvent la présence d'une « niche » de 30 cm de largeur, 40 cm de hauteur et 30 cm de profondeur, à bonne hauteur (1,40 m), qui fut longtemps l'unique placard où ranger les objets les plus précieux et servait de table

de nuit lorsque le lit de coin se trouvait dans la « maison » près de la cheminée (IMAGE 24).



IMAGE 24 – La niche, à droite

Ancêtre du fourneau, on trouvera souvent le « potager », d'abord creusé dans le contrecœur (IMAGE 25), puis ensuite en dehors de la cheminée, sur le même mur, mais côté fenêtre, à l'opposé du lit de coin. Une belle menuiserie ajourée l'enfermait parfois tel un placard (IMAGE 26 et IMAGE 27). Il n'est pas rare, enfin, plus tardivement, de le trouver sous la fenêtre elle-même, souvent agrémenté d'un carrelage vernissé dans les maisons de bourg et les maisons bourgeoises.



IMAGE 25 – Un potager situé sous l'entrée du four



IMAGE 26 – Un potager habillé en placard



IMAGE 27 – Un potager sous placard

À l'extérieur de la maison, au pignon, si la cheminée ne possède pas de four, on remarquera généralement deux grosses pierres (dures, en grès) qui dépassent : elles étaient les contrepoids nécessaires à l'équilibre de l'ensemble au moins pendant l'édification de la hotte, celle-ci étant en porte-à-faux à l'intérieur.

La souche de cheminée

Rappelons simplement que dans la plupart des maisons paysannes modestes, la souche était construite en pierres des champs le plus souvent, en pierres de taille plus rarement. Fragile, elle est l'élément le plus soumis aux intempéries. Elle a donc souvent été (re)construite, d'abord en tuileaux de 25 mm, puis plus récemment en briques de 50 mm, avec couronne et larmier de formes diverses (IMAGE 28).



IMAGE 28 – Souches de cheminée

Conclusion

Cette étude non exhaustive ne concerne que le seul type de cheminée paysanne à hotte sur chassis de bois, et à jambages non saillants.

Il conviendrait, bien entendu, de citer les nombreux et différents modèles tout en pierre rencontrés ici et là au gré des pays et des époques, voir notamment les nombreuses cheminées de tuffeau XVIII^e et XIX^e de la vallée du Loir (IMAGE 29).

Néanmoins, il nous a semblé utile de cibler cette étude sur un modèle récurrent qui a perduré du XV^e au XIX^e siècle sans discontinuer.



IMAGE 29 – Une cheminée en tuffeau de la vallée du Loir

Ce modèle en outre est facile à reconstituer lorsque la cheminée a été modifiée ou a disparu au cours des dernières décennies. Les lendemains de la seconde guerre mondiale ont souvent sonné le glas de ces meubles fixes ancestraux. Les dernières « rénovations » modernes successives ont parachevé leur destruction.

Nous espérons que cet article puisse aider tout acquéreur de maison de pays à conserver et à soigner tout particulièrement cet élément authentique et indispensable du foyer, source de chaleur, de lumière et de bien-être, essentiel de la vie de la maison et de ses occupants.

Sources des illustrations

- Marin Labbé, pour les IMAGES 5, 6, 7, 8 et 10,
- Pierre Matherat (1925 - 2012), pour l'IMAGE 11,
- Dominique Gille, pour l'IMAGE 21,
- Philippe Matherat, pour l'IMAGE 22,
- Alain Rocheron, pour les autres images.

Remerciements

Merci à Dominique GILLE, pour sa relecture.

Références

- [1] *Dictionnaire historique de la langue française*, Le Robert, 1998, sous la direction de Alain REY.
- [2] Roger VERDIER, *Dictionnaire phonétique, étymologique et comparé du Patois du Haut-Maine*, Édition du Râcaud, 1950.
- [3] « Histoire de cheminées », 124, Revue 303, décembre 2012.

La cabane au fond du jardin

François PASQUIER

Petite construction souvent à l'écart des bâtiments d'habitation et parfois près du tas de fumier, elle a disparu de nos paysages ruraux!

Elle se présente très souvent comme la plus petite construction de nos cours de ferme, reléguée dans un coin ou près du tas de fumier ou au contraire près du potager pour une réutilisation des déchets. Construite le plus souvent tout en bois, elle fut parfois réalisée avec des matériaux plus solides, pierres ou briques.

Une seule pièce étroite derrière une porte en bois percée d'un jour (ou pas!), au motif variable comme sur les volets. Le siège, en bois, est souvent recouvert d'un couvercle, lui même en bois. À l'intérieur, aucune décoration ni aménagement si ce n'est un crochet en fer pour accrocher quelques feuilles du journal local.

Et elle est souvent peuplée d'une nuée de mouches que la dose régulière de « Cresyl » n'arrive pas à faire disparaître!

La nuit, la pluie, le froid, le jeune âge ou la trouille pouvait dissuader d'aller au fond du jardin. Alors dans ce cas on se retournait vers le pot de chambre en faïence ou vers le seau de toilette en tôle émaillée, puis plus tard en plastique. La corvée de vidange revenait donc à l'un des membres de la famille.

Aujourd'hui on peut de nouveau voir fleurir quelques constructions plus savantes dans nos campagnes, et on les nomme plus glorieusement : « toilettes sèches ». En effet l'assise sur une cuvette est plus confortable et un bac permet de recycler plus facilement les matières organiques. Il existe même des compartiments séparés!



La cuisinière à bois

François PASQUIER

La cuisinière à bois fut longtemps un élément clé au sein de chaque foyer ! Et aujourd'hui, elle peut faire son retour dans un contexte difficile concernant l'énergie.

Avant la cuisinière à bois

Pendant des siècles, la vie s'est organisée autour de la cheminée. L'âtre, environné de nombreux ustensiles, servait aussi bien à cuisiner qu'à se chauffer. On accrochait généralement une marmite au-dessus des flammes. Il fallait brûler beaucoup de bois pour dégager assez peu de chaleur : on ne préparait donc principalement que des soupes et ragoûts. La situation du feu, au niveau du sol, rendait la position pour cuisiner assez inconfortable.

Le potager

Au XVIII^e siècle sont apparus dans les maisons bourgeoises les « potagers » (IMAGE 1), des appareils ressemblant à des fourneaux mais maçonnés et parfois recouverts de faïence et creusés d'ouvertures, avec une grille amovible. Ce n'est pas encore un « meuble » indépendant, mais cela se détache de la cheminée. Il comporte un ou deux trous, permet de cuire, mais aussi de tenir au chaud, sur de la braise récupérée dans la cheminée. Les cendres tombent dans un orifice en bas¹.



IMAGE 1 – Un potager; on remarque en bas la sortie pour les cendres



IMAGE 2 – Le même potager, détail

Ce nouvel équipement présentait bien des avantages, comme par exemple pour cuisiner plus confortablement et à bonne hauteur sans se faire mal au dos, mais aussi pour varier les cuissons à différentes températures. Par contre il n'y a jamais de conduit d'évacuation des fumées pour les potagers, et par conséquent la pièce pouvait être un peu enfumée.

La naissance de la cuisinière à bois

Le fourneau en fonte, souvent sur trois appuis, fait son apparition au siècle suivant. Il est souvent posé sous le manteau de la cheminée, ou à côté, et des tuyaux d'évacuation des fumées rentrent dans la hotte.

Au fil du temps, il devient de plus en plus sophistiqué.

Puis apparaît la cuisinière à bois, qui présente bien des avantages pour la ménagère de l'époque (IMAGE 3). Tout d'abord on cuisine à la bonne hauteur, sans avoir à s'accroupir, et de plus les fumées sont canalisées par des tuyaux. Elle possède un four à plusieurs niveaux, et des zones de cuisson de températures variées sur la plaque supérieure en fonte. Certains modèles plus sophistiqués étaient équipés de réservoirs d'eau chaude sur le côté, comme sur la cuisinière « Caloria » de l'IMAGE 4. On trouve même des étendoirs à linge qui se fixaient sur le tuyau de la cuisinière et qui permettaient à la ménagère de faire sécher rapidement une partie de la lessive.

Outre ses avantages pour la cuisine, elle permet un très bon chauffage de la pièce, car lors de son installation on obture la hotte de la cheminée, ménageant juste un trou pour le passage du tuyau d'évacuation des fumées. Ainsi l'air chaud de la pièce n'est plus aspiré par la hotte.

1. Les cendres étaient récupérées et utilisées pour la lessive, la « buée ».



IMAGE 3 – Une cuisinière à bois ancienne

Son utilisation restera incontournable jusqu'à la fin des années 1940-1950 (IMAGE 5). Ensuite, ce sera le passage à la cuisinière à fuel et non plus à bois².

Mais le gaz, le fuel et finalement l'électricité – soi disant plus pratiques que le bois ou le charbon – finiront par la faire tomber en désuétude. Ainsi pendant plusieurs décennies, la cuisinière à bois s'est souvent vue reléguée au rang d'antiquité.

Aujourd'hui, toujours aussi efficace pour cuisiner et pour chauffer, la cuisinière à bois s'est renouvelée pour devenir « design » (IMAGE 6). On l'apprécie pour son charme ainsi que pour sa robustesse inégalable. Elle peut être couplée avec un système de chauffage central à radiateurs ou à plancher chauffant.



IMAGE 4 – Une publicité « Caloria » de 1935



IMAGE 5 – Repas de Noël 1951 (famille Adet à Vancé); la cuisinière est installée à côté de la cheminée, qui reste fonctionnelle en parallèle; photo : Pierre Matherat (1925 - 2012)



IMAGE 6 – Une cuisinière à bois récente

2. Pour la nuit on pouvait y brûler du charbon en boulets qui avait la particularité de brûler plus lentement et donc de tenir beaucoup plus longtemps.

Lits d'hier et d'aujourd'hui

Philippe MATHERAT

En un siècle tout a tellement changé en matière de confort qu'on a bien du mal à comprendre aujourd'hui comment les habitants des campagnes pouvaient vivre dans ces maisons que nous restaurons. Ils n'avaient pas froid dans leurs lits, même les jours d'hivers durs. Comment concilier leurs façons de vivre avec nos techniques modernes, afin d'économiser les ressources ?

Hier

Quand on lit, dans un acte notarié ancien, la description des pièces d'une maison d'habitation, on tombe très souvent sur la mention « chambre froide ». Il s'agit d'une pièce sans cheminée [1], c'est-à-dire qu'on ne pouvait pas y faire la cuisine.

En effet, la seule façon autrefois de faire cuire des aliments était de faire un feu de bois. En intérieur, cela nécessite une cheminée. Cette cheminée n'avait pas pour but premier d'être un « moyen de chauffage », au sens moderne.

Aujourd'hui, on considère comme normal que l'air d'une pièce à vivre soit, de façon homogène dans toute la pièce, à une température de l'ordre de 19 °C. Cette façon de penser le chauffage est très récente, elle date du xx^e siècle.

Auparavant, les menuiseries des maisons de campagnes (portes et fenêtres) ne se fermaient pas sur un châssis dormant bien ajusté, mais directement dans la feuillure de la maçonnerie, comme le sont encore souvent aujourd'hui les portes des soues et écuries. Il y avait donc de larges espaces entre maçonnerie et menuiserie fermée, laissant passer librement l'air extérieur. Les courants d'air qui balayaient généreusement la pièce étaient provoqués par l'aspiration de la cheminée, même en l'absence de feu.

Entretenir un feu demande d'attiser et de rajouter du bois régulièrement, ce qui n'est possible que si une personne s'en charge en permanence, lors d'un repas ou d'une veillée. Mais lorsqu'on travaille dehors ou bien lorsqu'on dort dans le lit, le feu s'éteint rapidement. En outre, autrefois le bois était une denrée rare et chère et peu de gens étaient assez riches pour « se chauffer au bois » [2]. Dans ce contexte, la notion moderne de « chauffage » n'aurait eu aucun sens.

Lorsqu'on interrogeait les personnes âgées, il y a encore une trentaine d'années, il pouvaient nous dire que lors d'hivers très froids, il n'était pas rare que de l'eau gelait dans la pièce, et que les vitres des fenêtres étaient couvertes de givre à l'intérieur. Et pourtant, aucun d'eux ne se plaignait d'avoir eu froid durant la nuit. Comment est-ce possible ?

Les lits d'autrefois permettaient de s'y trouver en confort en toutes saisons. Même dans la journée, lors d'hivers très froids, sous la neige, lorsqu'il n'était plus possible de travailler dehors pour se réchauffer, et qu'on n'avait pas assez de vêtements chauds pour rester assis à l'intérieur, on allait se réfugier dans les lits, qui permettaient d'attendre des heures plus clémentes [2].

Un lit de campagne était constitué ainsi : sur un sommier de planches de bois, surélevé pour l'éloigner du sol, était disposé une bonne épaisseur de foin ou de paille (50 cm), qui pouvait être emballée dans une toile. Sur cette « paillasse », on pouvait éventuellement poser un meilleur matelas : éventuellement une toile emplie de balle de blé (« balière »), ou mieux un matelas de laine de mouton (une quinzaine de centimètres).

Sur ce matelas, il est très confortable en hiver de poser une « couette », emplie de plumes. Notons que ces couettes n'étaient pas comme aujourd'hui des couvertures posées au-dessus des personnes, mais on les disposait sous les draps, ce qui moulait ainsi le corps car la plume se déplace en laissant un creux au milieu. Aujourd'hui on retrouve cet usage avec les « sur-matelas » [3].



IMAGE 1 – Un petit édredon

Par dessus les draps, on disposait des couvertures, généralement en laine. On trouve souvent ce qui est nommé en Sarthe un « couvre-pieds ». Il s'agit d'une grosse couverture de laine, matelassée, qui peut avoir 3 cm d'épaisseur ou plus.

Lorsqu'il fait très froid, on pose par dessus un édredon de plumes (IMAGE 1). Il s'agit d'un sac de toile empli de duvet d'oie, dont l'épaisseur peut atteindre 30 cm ou plus. C'est le seul élément qui n'est pas bordé avec les draps. Il est simple-

ment posé au-dessus des autres couvertures, il ne risque pas de bouger car les autres éléments, bien bordés, ne peuvent se déplacer latéralement. Il est léger, malgré son épaisseur, car cette plume n'est pas tassée.

La plupart des paysans élevaient des moutons et des oies, ce qui leur fournissait, outre la viande, la laine et la plume pour entretenir les literies.

Au fil de l'année, on modifiait la composition de la literie en fonction des variations de la température de la pièce. J'ai pu expérimenter, et je peux affirmer les choses suivantes.

Avec une couette en dessous et un édredon au dessus, on est complètement entouré de plumes, et on n'a jamais froid, même par des températures négatives. Si la température est très basse, on peut avoir froid à la tête qui est la seule partie du corps exposée. Dans ce cas un bonnet est très efficace pour se protéger.

Au moment où on entre dans le lit, on se glisse dans des draps très froids. Le premier quart d'heure est difficile, mais ensuite la plume joue son rôle d'isolant et on dort très confortablement. On peut préchauffer les draps avec une brique réchauffée à la cheminée, qu'on aura pris soin d'emballer dans du papier ou un linge.

Aujourd'hui

Aujourd'hui, on a supprimé les courants d'air, on dispose de bons moyens de chauffage, et les radiateurs sont le plus souvent équipés de bons thermostats.

La literie a évolué : drap housse en-dessous et couette au-dessus. La plupart des personnes dorment presque toute l'année avec la même literie, dans des pièces où la température est toute l'année la même (sauf en été), souvent autour de 18 °C. Ainsi, on n'a pas besoin de faire évoluer la literie pour suivre la saison.

Mais, si on a pris conscience des possibilités des techniques anciennes, on comprend qu'il n'y a pas besoin de chauffer une chambre autant qu'on le fait de nos jours. On peut choisir de dormir à une température plus basse.

Grâce aux thermostats, on peut inverser la problématique : alors que les anciens adaptaient la literie à une température subie, on peut maintenant choisir la literie qu'on préfère et y adapter la température de la pièce.

Personnellement, durant les mois les plus froids de l'hiver, j'aime dormir avec un édredon au-dessus et une couette en dessous, pour être enveloppé de plumes. Je règle alors le thermostat de mon radiateur électrique sur 10 °C. Cette période est celle où j'ai le meilleur sommeil de toute l'année. C'est très confortable. Je n'utilise même pas de préchauffage des draps, ni rien sur la tête.

Dans cette configuration, il faut bien voir que la consommation de chauffage est très faible, alors même que je n'ai pas d'isolation des murs, ni de doubles vitrages aux fenêtres. Car les déperditions de chaleur à travers les parois sont proportionnelles à l'écart de température entre l'intérieur et l'exté-

rieur. Mon radiateur électrique (IMAGE 1) est un modèle de 1500 W, dans une pièce de 20 m², et ma facture d'électricité est très faible.

Au printemps, lorsque la température de la chambre atteint 12 °C, le radiateur électrique ne se met jamais à chauffer ; mais j'ai trop chaud, je ne peux plus supporter l'édredon. Je l'enlève donc, pour ne garder que le couvre-pied. Je suis alors obligé de monter le thermostat à 15 °C.

Oui, vous avez bien lu : je chauffe davantage lorsqu'il fait moins froid dehors ! Mais la consommation d'énergie est alors presque nulle.

Lorsque la température de la pièce dépasse 16 °C, je ne supporte plus le couvre-pied, alors je garde de petites couvertures de laine et j'éteins le chauffage.

Le seul inconvénient de ce mode de vie : l'été, il faut entreposer édredon et couvre-pied dans une armoire, et cela prend beaucoup de place !

Et demain ?

L'idée d'avoir un logement à 19 °C toute l'année s'est développée après la seconde guerre mondiale, dans un contexte de production d'énergie sans limite, à un coût relativement faible.

En conséquence on a éliminé édredons et couvre-pieds qui occupent trop de place si on ne s'en sert pas. On a alors progressivement oublié qu'on pouvait dormir confortablement dans une chambre non chauffée. Et c'est bien dommage, car on saurait qu'il n'y a pas besoin d'isoler les murs d'une chambre, et qu'il n'y a pas besoin de dépenser beaucoup d'énergie pour le chauffage.

Mais aujourd'hui, dans un contexte où on a pris conscience que les ressources de la planète sont limitées, pourquoi gaspiller énergie et matériaux, alors que les pratiques anciennes apportaient une solution satisfaisante ?

Nous avons la chance de disposer de bons radiateurs équipés de bons thermostats, utilisons-les de façon astucieuse plutôt que pour chauffer en excès. Prenons le meilleur des techniques anciennes, associé intelligemment au meilleur des techniques modernes.

Références

- [1] Alain ROCHERON, « Une cheminée paysanne dans le Haut-Maine », in : *Maisons paysannes de la Sarthe*, n° 9, 2024, (ce numéro).
- [2] Olivier JANDOT, *Les délices du feu - L'homme, le chaud et le froid à l'époque moderne*, Époques, Champ Vallon, 2017.
- [3] Article « Matelas » de Wikipedia, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Matelas>.

Les éviers

François PASQUIER, Alain ROCHERON & Patrick DEJUST

Les maisons paysannes possédaient parfois un évier¹, pour « laver les plats »², nettoyer les légumes, se laver les mains, ou tout autre chose.

Quand l'évier était situé à l'intérieur de la maison, il se trouvait le plus souvent du côté de la façade principale, entre la porte et la cloison séparative ou entre la porte et la fenêtre.

Il était construit dans l'épaisseur du mur, à environ 50 cm du sol, ce qui permettait, sans perdre de place, l'installation d'une pierre dure et plate où l'on posait la « seille » (IMAGES 1 à 3). Au sol, une pierre en pente et soigneusement taillée, permettait l'évacuation vers l'extérieur des eaux usées (IMAGE 1).



IMAGE 1 – Évier XVI^e ou XVII^e, placard refait au XIX^e en même temps que la façade (Assé-le-Riboul)

L'évier était souvent surmonté d'une étagère en bois ou en pierre dans la continuité du renforcement. Il pouvait y avoir une cuve moulurée ou un couvercle en plein-cintre dans les cas les plus ornés.

Il existait également des éviers extérieurs (IMAGES 4 à 7), que l'on retrouve dans la Sarthe dans un secteur assez réduit, compris grosso-modo entre la forêt de Bercé et le canton de Bouloire³.



IMAGE 2 – Évier et placard fin XVIII^e (Assé-le-Riboul); la pierre au sol n'est plus visible, recouverte par les tomettes



IMAGE 3 – Évier et placard (Challes)

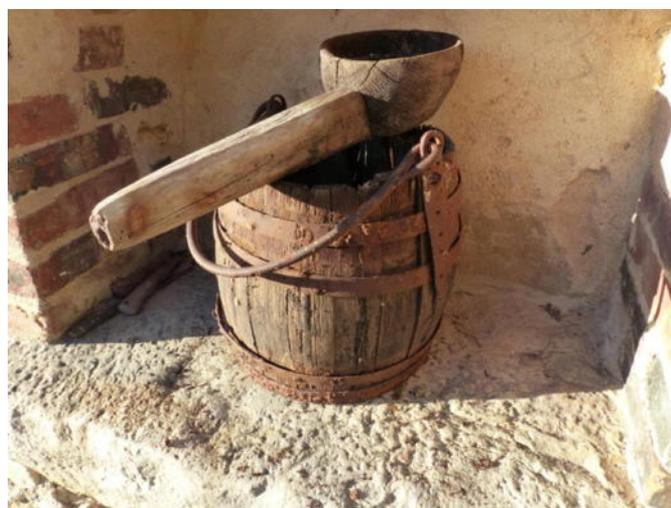
1. Les maisons paysannes en étaient souvent dépourvues. La maîtresse de maison devait le plus souvent laver la vaisselle dehors dans un baquet ou une baignoire. Les ustensiles de cuisine séchaient alors sur un épi en bois dehors près de la porte. L'eau de vaisselle servait à nourrir les animaux de la ferme.

2. « Faire la vaisselle », en dialecte.

3. Il semblerait que ces éviers extérieurs aient été assez tardifs, car réalisés avec des matériaux différents du reste de la maison : briques, linteaux de bois, raccords d'enduit...

IMAGE 4 – *Évier extérieur (Saint-Mars-d'Outilly)*IMAGE 7 – *Évier extérieur (Le Grand-Carreau à Challes)*

La « seille » (IMAGE 8) était un récipient en bois ou en métal, rond, semblable à un seau ou une bassine. Elle était munie d'une anse ou de deux poignées latérales pour faciliter sa manutention. N'oublions pas qu'il fallait ramener l'eau du puits ! Un godet en bois ou en métal, posé sur la seille, pouvait avoir un manche creux, qui servait de robinet.

IMAGE 5 – *Évier extérieur (Villaines-sous-Lucé)*IMAGE 8 – *Seille et godet*

Actuellement, on ne retrouve que rarement ces évier en place dans la maison. Beaucoup ont été supprimés de manière précoce pour différentes raisons (carrelage du sol de la pièce, modification de la façade, suppression d'un point de fragilité du mur, pose de contre-cloisons).

Avec l'arrivée de l'eau courante, ils sont devenus obsolètes.

Nous demandons à nos lecteurs de témoigner de la présence d'éviers extérieurs dans d'autres secteurs du département. Un inventaire géographique serait intéressant pour compléter le dossier.

Plus généralement, n'hésitez pas à nous transmettre des photos d'éviers anciens.

IMAGE 6 – *Évier extérieur (Thoiré-sur-Dinan)*

Lorsque l'évier se situait dans une petite pièce à part où l'on faisait la lessive, on parle alors de « souillarde ». Mais celle-ci était plutôt réservée aux grandes maisons.

À propos de la fraîcheur des maisons en été

Philippe MATHERAT

Ces dernières années ont vu l'augmentation de la fréquence des épisodes de canicule. Or les maisons anciennes non modifiées se comportent plutôt bien lors de ces épisodes, avec une température intérieure qui peut ne pas dépasser 25 °C, alors même que la température extérieure est de l'ordre de 35 à 40 °C.

Afin de comprendre le fonctionnement des maisons en été, nous commencerons par décrire le fonctionnement en hiver, et ensuite nous ferons une symétrie.

Fonctionnement en hiver

Considérons une maison avec une source de chaleur à l'intérieur (chauffage), équipée d'un thermostat qui règle la production de chaleur afin de maintenir constante la température intérieure (IMAGE 1).

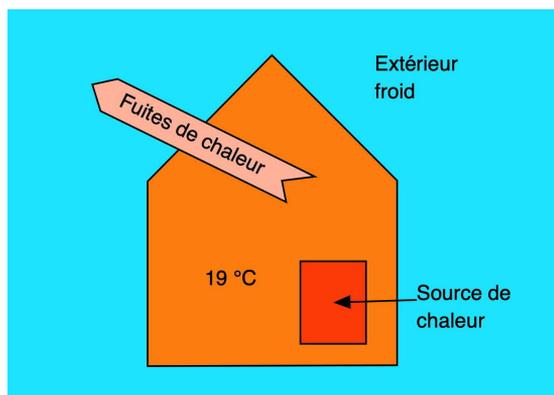


IMAGE 1 – Une maison en hiver

On parle alors d'« équilibre thermique ». Si on fait le bilan énergétique, on dit que la production de chaleur par le chauffage compense exactement les fuites de chaleur, par les parois et les huisseries. Si on suppose que les courants d'air des huisseries ont été supprimés, alors il ne subsiste que les fuites à travers les parois, qui sont en gros proportionnelles à l'écart de température entre intérieur et extérieur. On comprend ainsi l'intérêt de l'isolation, afin de diminuer la consommation d'énergie par la source de chaleur.

Que se passe-t-il s'il n'y a pas de source de chaleur ? Dans ce cas, l'équilibre thermique est atteint lorsque les fuites s'annulent, c'est-à-dire lorsqu'il n'y a plus d'écart entre températures extérieure et intérieure. Dans la pratique, puisque la température extérieure varie en permanence, alors la température intérieure suit l'extérieure avec retard et amortissement, et varie donc autour de la moyenne de la température

extérieure. Le retard et l'amortissement dépendent de deux facteurs : l'inertie des parois et l'isolation.

Ainsi, lorsqu'il n'y a pas de source de chaleur à l'intérieur, l'isolation n'a aucun effet sur la température intérieure moyenne, elle a seulement un effet sur son retard à suivre la température extérieure. Si le froid dure longtemps, alors la température intérieure baissera inéluctablement.

Fonctionnement en été

En été, le fonctionnement est symétrique de celui en hiver. Les fuites à travers les parois sont des entrées de chaleur.

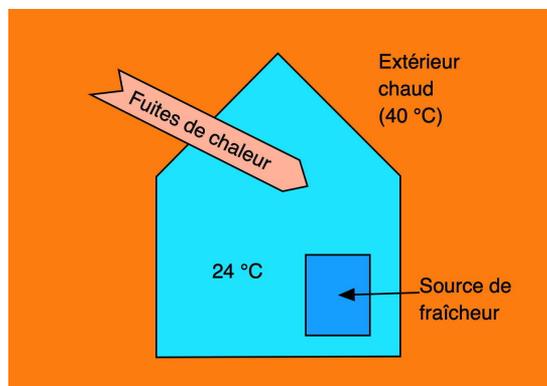


IMAGE 2 – Une maison en été

Si il existe une source de fraîcheur à l'intérieur (c'est-à-dire une absorption de chaleur), alors, on peut atteindre un équilibre thermique avec une température intérieure plus basse que la température extérieure (IMAGE 2).

Si au contraire il n'existe pas de source de fraîcheur à l'intérieur, alors il est inéluctable que la température intérieure s'élève jusqu'à égaler la moyenne de la température extérieure. L'isolation n'agit que sur le retard à suivre cette température extérieure. Ainsi, sous canicule, l'isolation n'est d'aucun secours si la canicule dure longtemps.

Quelle source de fraîcheur ?

Dans une maison ancienne non modifiée, la source de fraîcheur est le sol. La surface de la Terre se maintient à une température de l'ordre de 12 à 13 °C, sauf dans la petite couche superficielle qui est en contact avec l'atmosphère. Ceci est bien connu, pour ses effets dans les caves enterrées et les habitations troglodytes.

Pour se convaincre de la présence d'une telle source de fraîcheur, on peut faire l'expérience suivante. Un jour où la température extérieure est entre 30 et 35 °C, et si la température intérieure est montée entre 25 et 30 °C, alors on ferme

toutes les ouvertures ainsi que les contrevents. On peut alors voir baisser la température intérieure, ce qui prouve qu'à l'intérieur se trouve une source de fraîcheur. (Cet effet est assez lent et on comprendra qu'il vaut mieux prévenir en évitant une montée préalable de la température intérieure.)

En conséquence

On comprend qu'il est dommage de disposer un isolant sous le revêtement de sol, car alors on se prive de cet effet rafraîchissant du sol.

On comprend aussi qu'il peut y avoir un effet néfaste d'un hérisson ventilé. En effet, sous canicule, il circule dans cette ventilation un air extérieur chaud, par exemple à 35 °C, ce qui est un fort chauffage de l'intérieur. Certes, ce hérisson est en général recouvert d'une isolation, ce qui diminue cet effet néfaste. Mais on aura tout de même intérêt à boucher les orifices de cette ventilation en été.

Bien entendu, si on a mis un isolant au sol, c'est qu'on a pensé à la situation en hiver, et aux fuites de chaleur par le sol. Mais il faut être conscient qu'en hiver un sol à 12 °C est bien moins froid que la température extérieure moyenne. La différence entre 19 et 12 est le tiers de celle entre 19 et -2, et donc les fuites thermiques par le sol en hiver sont nettement plus faibles que celles par les murs et les combles. Et c'est d'autant plus vrai que l'on baisse la température intérieure.

S'il n'y a pas de chauffage (par exemple dans une maison inhabitée), en hiver le sol est même une source de chaleur qui empêche la température intérieure de trop descendre.

Il me semble qu'à l'avenir la situation en été sera plus problématique que celle en hiver. Pour cette raison, je ne modifierai pas mon sol ancien.

Autres précautions

Si on dispose d'un thermomètre enregistreur, on constate que, par temps clair, la température de l'air extérieur augmente régulièrement au cours de la journée, pour atteindre son maximum vers 18 h. Ensuite, cette température diminue lentement pour atteindre son minimum vers 7 h du matin. Voir par exemple l'IMAGE 3 qui est l'enregistrement d'une journée typique d'un jour d'été chaud.

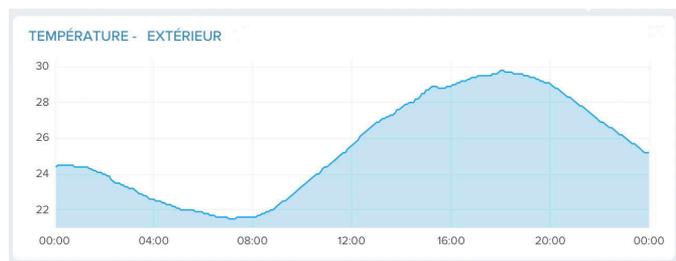


IMAGE 3 – La journée du 22 août 2023 à Cogners (72310)

On voit qu'il ne faut pas ouvrir les fenêtres en soirée. On peut y être tenté en raison de l'impression trompeuse de fraîcheur liée à la baisse du rayonnement du soleil, mais l'air est

au plus chaud et il ne manquerait pas d'augmenter la température intérieure.

Il faut ouvrir le matin, pas avant 3 ou 4 h. L'idéal est de commencer assez tôt afin d'ouvrir longtemps. On surveillera les 2 thermomètres intérieur et extérieur, et on laissera ouvert uniquement lorsque la température extérieure est plus basse que l'intérieure (généralement de 3 h à 10 h environ).

Après 10 h, on fermera fenêtres et contrevents (extérieurs). L'air enfermé entre les deux pourra atteindre une température élevée, et donc il ne faudra pas ouvrir les fenêtres. En l'absence de contrevent, un rideau (ou un volet) intérieur n'aura pas d'effet protecteur, puisque l'air chaud enfermé entre fenêtre et rideau s'échappera vers l'intérieur de la pièce.

Il est utile que les contrevents soient de couleur claire pour diminuer leur échauffement, et percés dans leur partie supérieure afin d'évacuer l'air chaud vers l'extérieur.

On pourra avantageusement planter des treilles sur les murs au sud et/ou des arbres à une distance choisie pour que l'ombre recouvre la façade en milieu de journée, lorsque le soleil est au plus haut.

À propos des appareils électriques

Il faut bien être conscient que la plupart des appareils électriques (chauffe-eau, réfrigérateur ou congélateur, éclairages, appareils électroniques, etc.) transforment leur consommation électrique en chaleur. Si ces appareils sont situés à l'intérieur du logement, ils ne manqueront pas de le réchauffer.

En général, le plus gros consommateur d'électricité, et de loin, est le ballon d'eau chaude, et en outre il consomme davantage pour compenser ses fuites de chaleur que pour chauffer l'eau consommée. Donc, si cet appareil est situé à l'intérieur du logement, on aura tout intérêt à lui rajouter des couches d'isolant. On aura aussi intérêt à baisser son thermostat (sans toutefois descendre longtemps en dessous de 65 °C, en raison des risques de légionellose).

Si on a un sol isolé, on pourrait avoir recours à un climatiseur. Pour son fonctionnement, on veillera à n'utiliser que de l'électricité issue de ressources renouvelables.

Par exemple, si on dispose des panneaux photo-voltaiques en toiture, alors on gagne sur deux tableaux : d'une part les panneaux empêchent le rayonnement solaire d'atteindre la toiture et ainsi de réchauffer la maison, d'autre part ils fournissent l'électricité pour que le climatiseur pompe la chaleur intérieure. Ainsi, du point de vue du bilan énergétique, c'est gratuit, et il n'y a aucune conséquence sur le climat, car toute l'énergie impliquée est prélevée sur le rayonnement solaire qui est déjà rentré dans l'atmosphère, et elle y retourne.

Mais les panneaux solaires posent un problème d'esthétique pour une maison ancienne. On veillera à les poser sur une toiture non directement visible. À défaut, on achètera l'électricité à un fournisseur qui ne s'approvisionne qu'en énergie renouvelable.

maisons paysannes de la sarthe

07 57 06 70 51

sarthe@maisons-paysannes.org
Association reconnue d'utilité publique

Comité de rédaction

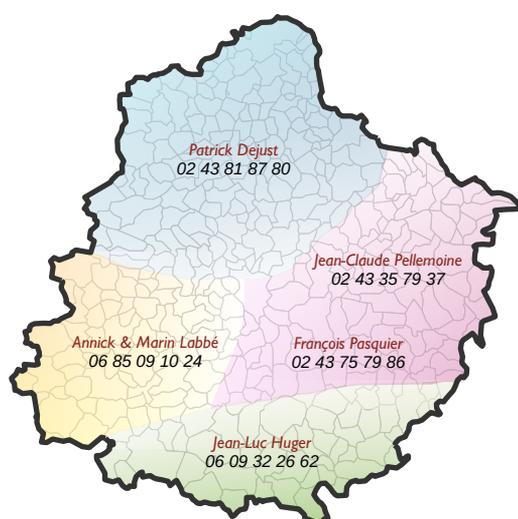
Françoise DECLERCQ
Patrick DEJUST (président)
Brigitte GRASSET (trésorière)
Jean-Luc HUGER
Annick LABBÉ
Marin LABBÉ
Marc LEBER
Dominique LE GRELLE
Philippe MATHERAT
François PASQUIER (vice-président)
Jean-Claude PELLEMOINE

Composition : Philippe MATHERAT

L'association nationale dite "Maisons Paysannes de France" – titre qui lui est réservé – en abrégé MPF, fondée en 1965, a pour but :

- de sauvegarder les maisons paysannes traditionnelles et leurs annexes, quelle que soit leur occupation actuelle, en favorisant leur entretien et leur restauration selon les conditions propres à chaque région,
- de promouvoir une architecture contemporaine de qualité, en harmonie avec les sites,
- de protéger le cadre naturel et humain des maisons paysannes, de leurs agglomérations et d'une manière générale, de l'environnement et des paysages ruraux.

L'association "Maisons paysannes de la Sarthe",
délégation de MPF, propose des services-conseils gratuits
dans tout le département



SOMMAIRE

Éditorial Patrick DEJUST	2
Bardeaux : départoirs et coutres Richard FLAMANT	3
Les dernières tuileries-briqueteries du Perche sarthois Sylvie LEMERCIER	8
Confort ? Patrick DEJUST	14
L'éclairage des maisons anciennes Patrick DEJUST	16
Une cheminée paysanne dans le Haut-Maine Alain ROCHERON	20
La cabane au fond du jardin François PASQUIER	27
La cuisinière à bois François PASQUIER	28
Lits d'hier et d'aujourd'hui Philippe MATHERAT	30
Les éviers F. PASQUIER, A. ROCHERON & P. DEJUST	32
Fraîcheur des maisons en été Philippe MATHERAT	34



Impression

IMPRIM'PHOTO

<https://www.imprim-photo.fr/>
23 rue Carnot, 72200 La Flèche
tél : 02 43 45 02 91

Site national

<https://maisons-paysannes.org>

Adhésion et espace adhérents

<https://adhesion.maisons-paysannes.org>



Site départemental

<https://www.facebook.com/maisonspaysannesdelasarthe>

Wiki départemental

<https://wiki.maisons-paysannes.org/wiki/Catégorie:Sarthe>